

# COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, TOURISME RESPONSABLE ET SOLIDAIRE ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES 2006

VADE-MECUM

**Rédaction :**

*Ministère des Affaires étrangères,  
Ministère délégué au tourisme,  
Ministère de l'agriculture et de la pêche,  
Collectivités territoriales,  
Associations de solidarité internationale et organisations  
spécialisées dans le développement touristique*

**Coordination :**

*Commission nationale de la Coopération décentralisée  
Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales*

**Contact :**

*Jérôme DUPLAN,  
chargé de mission, Délégation pour l'action extérieure  
des collectivités locales, ministère des Affaires étrangères  
[jerome.duplan@diplomatie.gouv.fr](mailto:jerome.duplan@diplomatie.gouv.fr)*

*Nicolas WIT,  
directeur adjoint, Cités Unies France  
[n.wit@cites-unies-france.org](mailto:n.wit@cites-unies-france.org)*

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés,  
y compris la photocopie et le microfilm, réservés pour tous pays.

Conception graphique couverture : Aurette Leroy et Anne Caminade  
Création / Impression : mediatys / Groupe Corlet  
Photos de couverture : Fiona GIFFORD, Jérôme DUPLAN, Office de tourisme de Slovénie, EuropeAid  
© Ministère des Affaires étrangères, 2006  
ISBN : 978-2-11-096625-4  
ISSN : 1629-5641

# Editorial



**Jean-Claude MAIRAL**

Vice président du Conseil Régional Auvergne  
Président du Comité de pilotage



**Antoine JOLY**

Délégué pour l'action extérieure des collectivités locales,  
Secrétaire de la Commission nationale  
de la coopération décentralisée

**S**i pendant de nombreuses années la coopération décentralisée était orientée essentiellement vers l'éducation, la santé, l'agriculture et l'accès à l'eau, désormais le tourisme prend peu à peu une place non négligeable dans les actions.

En effet, à l'image de ce qu'a permis le tourisme rural en France en terme de re- dynamisation des territoires, le tourisme peut être un des éléments clés pour le développement local dans les pays du Sud ou émergents , et participer ainsi activement à la réalisation des objectifs du millénaire de lutte contre la pauvreté.

Avec le chantier "*coopération décentralisée, tourisme responsable et solidaire et développement des territoires*" la CNCD a souhaité, en élaborant ce vade-mecum, encourager les collectivités à intégrer beaucoup plus les problématiques de ces nouvelles formes de tourisme dans leurs coopérations.

Mais ce *Vade-Mecum* ne se veut pas simplement aide à l'élaboration d'une offre touristique alternative, il veut aussi créer les conditions pour que les collectivités aident à commercialiser ces nouvelles destinations en direction de leurs salariés avec l'appui du Comité des œuvres sociales par des voyages solidaires, favorisant par là-même une approche sociale du tourisme solidaire.

On voit tout l'intérêt d'une telle démarche.

Pour les populations du Sud qui voient des activités nouvelles sources de richesses supplémentaires s'implanter sur leur territoire. Pour la collectivité qui peut donner du sens et de la crédibilité à son engagement dans la solidarité internationale.

En permettant aux employés de la collectivité et à la population de se rendre sur place et de toucher du doigt la réalité de la vie des populations concernées, on renforce l'importance et le rôle des coopérations décentralisées, on donne plus d'ampleur à l'action en faveur d'une mondialisation de l'humain et de la solidarité. On donne à voir concrètement sur le terrain ce que fait la collectivité.

Au cœur des territoires, les collectivités vont ainsi permettre l'émergence d'une offre touristique et répondre parallèlement à une demande d'un tourisme différent.

Tel est le but de ce Vade-Mecum.



# Sommaire

<b>Avant propos</b>	<b>7</b>
<b>Introduction. D'un tourisme à l'autre</b>	<b>11</b>
<b>1. Un marché mondial en croissance continue, une richesse mal répartie</b>	<b>13</b>
<b>2. Des enjeux et des risques pour les pays en développement</b>	<b>14</b>
<b>3. Les nouvelles formes de tourisme</b>	<b>14</b>
<b>4. Un champ pour la coopération décentralisée</b>	<b>15</b>
<b>Première partie</b>	
<b>La place des tourisms responsable et solidaire dans le développement économique et social</b>	<b>17</b>
<b>1. Définitions et concepts</b>	<b>19</b>
1.1. De multiples vocables	19
1.2. Avantages et contraintes	25
<b>2. Situation et enjeux</b>	<b>28</b>
2.1. Le tourisme au Sud	28
2.2. Les principaux enjeux	30
<b>3. Le point de vue des acteurs</b>	<b>35</b>
3.1. Les orientations internationales	35
3.2. Le point de vue de l'Europe	38
3.3. Le point de vue de l'État	39
3.4. Le rôle du mouvement associatif	41
3.5. Les professionnels du tourisme	43
3.6. L'offre de formation	45
<b>Deuxième partie</b>	
<b>Les collectivités territoriales et le tourisme</b>	<b>47</b>
<b>1. État des lieux</b>	<b>49</b>
1.1. Analyse des bases de données : le champ d'intervention	49
1.2. Importance du secteur touristique pour la coopération décentralisée, impact des interventions	51
<b>2. Typologie</b>	<b>51</b>
2.1. Typologie par origine et localisation	51
2.2. Typologie par objectifs	57

<b>3. Forme d'actions</b>	<b>60</b>
3.1. Les exemples européens	60
3.2. Les exemples français	62

## Troisième partie

### **Comment intervenir ?** **69**

<b>1. Identifier la demande et les conditions de sa faisabilité</b>	<b>72</b>
<b>2. Le rôle des collectivités et des acteurs des territoires</b>	<b>73</b>
<b>3. Les formes d'intervention</b>	<b>75</b>
<b>4. Les conditions d'une réussite</b>	<b>76</b>

## Conclusion **77**

## Annexes **81**

<b>1. Sigles et abrégés</b>	<b>83</b>
<b>2. Sites Internet</b>	<b>84</b>
<b>3. Bibliographie</b>	<b>86</b>
<b>4. Organisation du chantier de la CNCD</b>	<b>87</b>
<b>5. Liste des membres associés au Comité de pilotage</b>	<b>89</b>
<b>6. Grille d'analyse d'un projet (CPTR)</b>	<b>91</b>

# *Avant propos*





**L**e développement du tourisme est en progression continue depuis plus d'un demi-siècle ; il est la première industrie de la planète. Son essor intéresse tout particulièrement les pays du Nord qui en sont les principaux bénéficiaires pour la création d'emplois, la distribution de revenus ou le retour sur des investissements importants à l'étranger. L'ouverture des pays du Sud au tourisme s'inscrit dans cette même croissance car il est, aussi perçu par ces pays pauvres ou émergents comme porteur d'emplois, de ressources en devises et facteur d'investissements structurants et lourds.

En favorisant le plus souvent un tourisme de masse parfois difficile à maîtriser, les gouvernements n'ont pas toujours mesuré les risques économiques et sociaux ni les effets négatifs à terme sur la préservation de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles. Face à ce constat préoccupant, de nombreuses organisations internationales, gouvernementales et la société civile ont depuis plusieurs années, cherché à promouvoir d'autres formes de tourisme plus respectueux, plus équitable et solidaire. Ces initiatives ont été confortées lors du Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg en septembre 2002 lorsque l'OMT a lancé le programme "ST-EP de réduction de la pauvreté par le Tourisme durable".

Les collectivités territoriales ont développé depuis de nombreuses années des actions extérieures en particulier dans le domaine de la coopération décentralisée. Fondées sur une volonté de solidarité avec le tiers monde ou soucieuses d'une promotion économique ou culturelle réciproque, ces interventions ont longtemps négligé sinon ignoré les possibilités offertes par le tourisme comme véhicule de promotion du développement, de compréhension mutuelle des activités de l'autre dans son environnement ou d'éducation au développement. Cette tendance s'inverse désormais et l'on constate que des collectivités territoriales, même si ces actions restent encore limitées, prennent en compte un volet touristique dans un programme de partenariat territorial pour le développement.

Il existe une très abondante littérature sur le tourisme dans le monde : études et réflexions sur le tourisme en général et les différentes formes de tourisme responsable, synthèses de séminaires et forums internationaux, chartes, guides pratiques divers, etc. Quelques documents récents de référence ont été répertoriés en annexe ainsi que les principaux sites Internet où il est possible de consulter cette documentation. Dans ce contexte, le présent vade-mecum n'a donc pas pour ambition d'apporter une nouvelle contribution sur un domaine largement pourvu ni d'effectuer un recensement plus ou moins exhaustif sur le sujet. Il vise seulement, à partir d'exemples nombreux français ou européens, à être un outil pratique pour les collectivités locales avec les acteurs de leurs territoires. Il est destiné en particulier à celles qui souhaitent inscrire dans une démarche de valorisation durable et d'échanges plus équitables, la promotion des potentiels touristiques des communautés du Sud avec lesquelles elles ont des liens de coopération.



# *Introduction*

## *D'un tourisme à l'autre*



## 1. Un marché mondial en croissance continue, une richesse mal répartie

Avec 763 millions de touristes en 2004, un chiffre d'affaires de plus de 620 milliards de \$ (soit 12% du PIB mondial) et 200 millions d'emplois, le tourisme est la première industrie de la planète. Malgré les tensions et contraintes accrues de ces dernières années d'ordre sécuritaires (accidents aériens et maritimes, crises politiques et conflits intérieurs ou sous régionaux, attentats terroristes), sanitaires (SIDA et émergence de nouveaux risques sanitaires) ou l'impact de catastrophes naturelles (tremblements de terre, cyclones et raz de marée), on assiste à une progression régulière de cette activité de l'ordre de 4% chaque année. La multiplicité des acteurs, la diversité des offres, la réactivité des agents économiques opérant dans le secteur du tourisme permettent en effet d'adapter en permanence une offre de loisir compétitive à une demande populaire en évolution constante.

Les projections de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) à moyen et long terme montrent que cette tendance devrait se poursuivre. Elle estime ainsi que le nombre de touristes devrait atteindre un milliard en 2010 et 1,6 milliards en 2020 générant un chiffre d'affaires évalué à 2000 milliards de \$.

Les pays du Nord sont de très loin les principaux bénéficiaires du développement de cette industrie tant au niveau des principaux acteurs (agences de voyage et tour opérateurs, chaînes hôtelières, restauration, compagnies aériennes et autres services) que des investissements effectués et, bien sur, des flux touristiques. Ainsi, parmi les dix pays les plus visités dans le monde en 2004, sept sont situés au Nord et trois dans le groupe des pays émergents (Chine, Hong Kong et Mexique). En 2003, trois pays - France, Espagne et États Unis - (ordre de classement inchangé depuis des années en nombre de touristes, inverse toutefois en ce qui concerne le chiffre d'affaires généré par l'activité) se sont partagés environ 25% des touristes et 29% des recettes mondiales.

Si la croissance du tourisme national et international en Chine au cours de ces 15 dernières années est indéniable (42 millions de touristes en 2004) et a permis à ce pays de figurer parmi les dix premiers, une simple comparaison du ratio touristes/population nationale démontre l'ampleur de l'écart existant (en France 65% des français prennent des vacances) entre les pays émergents, les PMA et les états membres de l'OCDE.

De même, le poids des grands acteurs internationaux de l'industrie touristique est déterminant dans le développement de cette activité y compris dans les PED où le tourisme de masse est largement concentré sur un nombre restreint de pays et de sites (littoral maritime en particulier).

Selon l'OMT, le développement du tourisme dans l'ensemble des pays en développement au cours des dernières décennies, s'est traduit par un accroissement significatif des flux touristiques internationaux (plus de 40% de l'offre mondiale en 2000) et des ressources en devises de ces pays. Les taux de croissance de cette activité, y compris dans les PMA, sont bien supérieurs à ceux observés dans les pays du Nord.

## 2. Des enjeux et des risques pour les pays en développement

La croissance exponentielle du tourisme dans le monde ne pouvait pas, en effet, laisser indifférents les pays du Sud. Cet intérêt est d'autant plus marqué que certains de ces pays disposent de richesses naturelles ou de patrimoines historiques et culturels, aisément accessibles et pouvant être valorisés sans grandes difficultés. Dans ce contexte, les efforts des gouvernements dans les pays du Sud pour promouvoir un développement touristique se sont affirmés, cette activité étant classée comme un enjeu majeur de la croissance économique. Le tourisme constitue désormais un des principaux postes d'exportation pour plus de 80% des pays en développement, le premier poste pour un tiers de ces pays lorsqu'ils ne disposent pas de ressources pétrolières ou minières. En conséquence, le tourisme est devenu progressivement une composante forte dans la création de la valeur ajoutée pour ces pays. Toutefois, la répartition des recettes générées par cette activité, compte tenu du mode d'organisation de la filière et de l'externalité des principaux opérateurs, reste peu équitable tant en termes de retour pour le pays d'accueil (salaires distribués, chiffre d'affaire des sous traitants, promotion de l'artisanat, etc.) que de redistribution interne de cette ressource. De même, les impacts négatifs sur l'environnement causés par des concentrations d'infrastructures ou des flux touristiques mal maîtrisés, les tensions sociales, les conflits fonciers, la banalisation culturelle et identitaire, les dérives (travail des enfants, prostitution et exploitation sexuelle des enfants, trafics en tous genres) qui accompagnent cet essor, n'ont pas toujours été identifiés, mesurés, ni toujours combattus à temps.

La prise de conscience de ces distorsions et de ces risques, conduit à une évolution progressive des comportements individuels et collectifs, le souci majeur étant pour les uns au Nord comme pour les autres au Sud de préserver une ressource pour la valoriser durablement à défaut de moraliser pleinement son exploitation.

## 3. Les nouvelles formes de tourisme

Le tourisme est une activité par essence multidimensionnelle où le poids des aspects économiques, sociétaux, culturels et environnementaux peut varier en fonction de la diversité des situations et de la sensibilité des acteurs en particulier. Parallèlement à l'essor du tourisme de masse dans le monde qui reste très largement le modèle dominant de cette croissance, apparaissent de nouvelles formes de tourisme qui reposent sur des approches différentes de cette activité.

Celles-ci sont fondées sur la conviction qu'il est possible de concevoir des pratiques pour voyager autrement et modifier le comportement des usagers. Ces nouvelles pratiques ont aussi pour ambition de réduire les effets des diverses nuisances (sociales, économiques, culturelles et environnementales) consécutives à cette activité. Elles visent aussi à promouvoir un partage plus équitable des revenus et à intégrer le tourisme dans un processus de développement durable pour les territoires où cette activité s'exerce.

La montée en puissance de ces formes de tourisme alternatif qui s'affirment depuis ces dernières décennies, résulte de la convergence d'un ensemble de facteurs évolutifs :

- une demande touristique au Nord où les comportements et les attentes de la "clientèle" deviennent plus précis, plus ouverts et plus attentifs à une démarche de qualité des opérateurs,
- une offre touristique en pleine expansion avec l'émergence de nouveaux opérateurs en particulier du monde associatif qui conjuguent les notions de développement durable - voyages et solidarité et accentuent de ce fait des comportements plus responsables de l'ensemble des acteurs,
- des politiques sectorielles nationales et internationales où des questions de sociétés comme la réduction des inégalités ou la lutte contre des déviations condamnables conduisent à une réglementation plus stricte de l'activité touristique.

Même si ces nouvelles formules de tourisme alternatif restent encore peu développées ou marginales, une demande potentielle au Nord existe et pourrait intéresser à terme entre 5 et 10% des touristes européens. Il s'agit donc là d'un marché identifié significatif qui mériterait d'être développé.

La première partie de ce vade-mecum portera sur les conditions de ce développement.

## 4. Un champ pour la coopération décentralisée

Les actions qui portent sur le tourisme responsable correspondent à la spécificité de la coopération décentralisée : transfert de savoir-faire, prise en compte globale du développement d'un territoire, action dans la durée, respect des cultures et identités, ... alors même que les pratiques de développement du tourisme axé sur les infrastructures et le développement du tourisme de masse sont le plus souvent hors de portée des capacités contributives des collectivités territoriales. En outre les collectivités territoriales peuvent intégrer, ce qu'elles font en matière de coopération décentralisée avec leurs partenaires du Sud, dans des stratégies plus larges pour permettre à un plus grand nombre de découvrir les réalisations annoncées.

Certaines collectivités territoriales ont déjà initié dans le cadre de la coopération décentralisée, des démarches de tourisme alternatif qui complètent et valorisent les actions de partenariat conduites avec les collectivités du Sud ou d'autres zones géographiques ; elles s'appuient sur des initiatives similaires dans leurs propres territoires.

Au Nord, cette ouverture sur la connaissance des activités, des lieux et des conditions de vie des populations de l'autre territoire, à un public plus large que les seuls acteurs de la coopération décentralisée, aura des effets positifs car :

- elle permet d'asseoir la visibilité et la crédibilité de l'engagement de la collectivité en faveur d'un ensemble d'activités au sud ;
- elle est un facteur de mobilisation de nouveaux acteurs plus conscients des enjeux et attachés à la réussite de l'action.

Au niveau de la collectivité du Sud, la valorisation touristique permet dans un processus de développement local, de favoriser une réflexion plus globale qui, lorsqu'elle est menée à l'échelle d'un territoire de vie, amène à traiter explicitement les questions sociales et environnementales.

La mise en œuvre de cette démarche de tourisme permet aussi, dans un cadre plus global de partenariat avec les collectivités et territoires d'accueil, de renforcer les actions en cours en générant des concours financiers supplémentaires.

Comme créateur de flux d'échanges (humains ou physiques), le tourisme favorise aussi l'ouverture d'un territoire sur son environnement national voire international.

Les seconde et troisième parties de ce document auront pour objet de présenter un état des lieux de l'action des collectivités en faveur du tourisme et de préciser les conditions d'une expansion de ces interventions.



*Première partie*  
*La place des tourisms responsable  
et solidaire dans le développement  
économique et social*



Depuis plusieurs années, la remise en cause des processus classiques de développement touristique se renforce. Elle s'appuie, notamment, sur des expériences innovantes portées par des ONG ou des acteurs privés et s'inspire des réussites du tourisme rural en termes de dynamisation des territoires. Ces expériences concernent différentes formes de tourisme (rural, vert, éco-tourisme, solidaire, communautaire, etc) regroupées sous le terme de tourisme responsable et intègrent les principes du développement durable. Elles sont de plus en plus soutenues et relayées par les gouvernements impliqués dans des actions de coopération avec les PED ainsi que par les agences des Nations unies.

L'objectif de cette première partie est d'appréhender, à partir d'un panorama de ces différentes formules de tourisme solidaire et responsable, le champ des enjeux pour les PED en matière de développement économique, social ou culturel, et d'exposer les orientations ainsi que les attentes des différents acteurs concourant au renforcement de ces nouvelles approches.

## 1. Définitions et concepts

L'émergence de nouvelles formes de tourisme est un phénomène encore récent qui s'est précisé au cours de ces dernières décennies. Portées par le mouvement associatif, reprises par quelques opérateurs soucieux de diversifier leur offre et de présenter des modèles plus respectables, objet de nombreux débats nationaux ou internationaux, on a assisté au cours de cette période à un foisonnement de concepts et de modèles de tourisms alternatifs. La qualification de ces nouvelles formes de tourisme est le plus souvent fondée sur la priorité accordée aux objectifs recherchés ou à la démarche proposée.

Ce chapitre aura pour objet de présenter les principales familles touristiques, d'appréhender les points communs de ces démarches alternatives, de signaler aussi leurs forces et leurs faiblesses.

### 1.1. De multiples vocables

Tourisme durable, tourisme rural lui-même décliné sous de multiples vocables (éco-tourisme, tourisme écologique, tourisme nature, tourisme vert, agritourisme, tourisme à la ferme, etc.), tourisme éthique, tourisme équitable, tourisme communautaire, éthno-tourisme, tourisme en faveur des pauvres, tourisme solidaire, tourisme responsable, tourisme culturel, tourisme social, tourisme scientifique, etc..., la liste est longue mais loin d'être close.

La multiplicité des dénominations de ces différentes formes de tourisme alternatif est sans doute largement fondée sur l'appréciation relative de la nature et du poids des enjeux (environnementaux, économiques et sociétaux), de la position, de l'origine ou de la sensibilité à des valeurs universelles (tolérance, échange, etc) des différents acteurs au Nord comme dans les pays d'accueil impliqués dans la mise en œuvre de ces approches alternatives.

En l'absence de définitions précises et/ou adoptées, il n'est pas toujours facile de discerner ce qui différencie chacune de ces formes de tourisme et ce d'autant plus qu'il existe de nombreuses variantes touristiques issues d'une même famille conceptuelle (tourisme rural en particulier).

Dans le même esprit, de nombreuses chartes (codes de bonnes conduite, labels, etc.) ont été élaborées qui visent à codifier les engagements mutuels en faveur du développement d'activités touristiques plus respectueuses. Elles sont adoptées par des États ou par des opérateurs spécifiques et n'ont pas toujours la même visibilité ni la même ampleur.

Lors du premier forum international consacré au tourisme solidaire et au développement durable (FITS Marseille 2003), un essai de clarification des définitions et concepts de ces différents types de tourisme a été proposé par le GRET. Le lecteur pourra utilement consulter le compte rendu de ces rencontres ou le site de l'UNAT (voir références en annexe). De même, le rapport du Centre National du Tourisme "Éthique et Tourisme" réalisé par Bernard Schéou identifie ces nouveaux concepts.

Nous limiterons donc cette présentation à quelques définitions qui sont parmi celles le plus souvent utilisées pour qualifier ces nouvelles approches de promotion du tourisme.

### *Éco-tourisme*

**L'éco-tourisme** dont la notion fut sans doute définie au début des années 1980 avait pour ambition de promouvoir un voyage de découverte dans une nature préservée avec un accent particulier sur l'éducation et la sensibilisation au milieu. C'est l'art de voyager en ayant pour idée maîtresse la rencontre de l'autre, la compréhension et le respect de son mode de vie avec le souci constant de perturber le moins possible l'écosystème social et économique local.

#### **L'éco-tourisme repose sur quelques grandes directions :**

- éducation des touristes : nécessité d'une sensibilisation avant départ, prise de conscience de la force d'intrusion du tourisme (cesser de considérer le pays à visiter comme une carte postale), choix d'un opérateur offrant des garanties, règles élémentaires de savoir-vivre, économie de ressources naturelles (eau par exemple), consommer local, attention sincère à la culture et à la vie du pays, "ne laisser derrière soi que des empreintes de pied" ;
- formation des professionnels : sensibiliser les employés et intervenants, instaurer une culture environnementale et culturelle locale, établir une charte de bonne conduite ;
- respect de l'environnement et des ressources naturelles : veiller à ne pas léser les habitants en ressources (eau, énergie, etc) à ne pas polluer (déchets, eaux usées), à proposer des loisirs responsables et adaptés, à établir une juste répartition des bénéfices, à soutenir et utiliser l'économie et les ressources locales.

**L'éco-tourisme s'appuie sur deux "chartes" adoptées au niveau international mais non spécifiques à ce type de tourisme :**

La charte du tourisme durable publiée à Lanzarote (Canaries) en 1995 sur l'initiative des organisations multilatérales (OMT, Unesco, PNUE) et le code mondial d'éthique du tourisme adopté en 1999 par l'OMT.

Plus récemment en 2002, le Sommet mondial de l'éco-tourisme de Québec a adopté une déclaration soulignant les dimensions solidaire et humaine de ce modèle touristique.

L'exemple suivant présente l'engagement d'un tour opérateur dans cette réflexion pour une mise en œuvre pratique des concepts de l'éco-tourisme.

**Exemple : Coopération entre les villes de Romans (Drome) et Vardenis (Arménie) pour la promotion du tourisme rural**

**Le contexte**

Depuis 1998 les villes de Romans et de Vardenis ont développé des liens de coopération portant notamment sur la promotion de l'enseignement du Français.

Des actions complémentaires ont été conduites dans le secteur agricole (agropastoralisme et soutien à la filière lait), les échanges culturels et artistiques, la formation professionnelle et dans le domaine sanitaire et social.

Partant de cette maîtrise linguistique et de leur ouverture à la culture française, les habitants de Vardenis appuyés par la communauté arménienne de Romans et les deux villes partenaires, ont souhaité renforcer ces interventions en organisant un tourisme rural.

**Le projet**

Avec l'appui de "l'association l'accueil paysan" le projet a pour ambition de favoriser l'accueil à la ferme et développer un tourisme rural de découverte de la culture arménienne, de sa tradition d'hospitalité et des métiers en particulier ceux de la filière lait, domaine ayant déjà fait l'objet d'une coopération entre Romans et Vardenis.

Une association locale de valorisation du patrimoine et du tourisme rural a été créée regroupant les familles impliquées.

Des séjours ont été organisés avec des associations locales ou nationales en France et des contacts ont été pris avec des associations de tourisme solidaire pour développer des partenariats.

La montée en puissance du programme touristique est freinée par l'absence de moyens modernes de communication (Internet, téléphonie mobile) entre les différents acteurs.

Le projet est cofinancé par le MAE et la ville de Romans.

**Exemple : Atalante de la Charte éthique du voyageur au code de conduite du voyageur**  
Agence de voyage créée en 1986, Atalante s'est attaché à promouvoir des voyages reposant sur une autre philosophie et à définir des règles de conduite plus respectueuses pour les voyageurs comme pour les opérateurs touristiques partageant cette philosophie.

### ***1 La Charte éthique du voyageur***

Partant du principe qu'il n'existe pas de bons ou de mauvais voyageurs, mais seulement des voyageurs mal informés, le tour opérateur Atalante spécialisé dans les voyages d'aventure et de nature et Lonely Planet éditeur de guides de voyages sensibles à l'éthique du voyage, ont élaboré en 1997 une charte éthique du voyageur en s'appuyant sur des travaux de la Société d'éco-tourisme internationale dont le siège est aux États Unis. D'autres partenaires : Société l'Aigle, Magazines Grands reporters et Trek ont adhéré à cette initiative.

Cette charte qui rassemble les comportements ou les attitudes à encourager chez le voyageur, porte sur des conseils simples pour promouvoir un meilleur respect mutuel entre visiteurs et populations autochtones. Ces conseils sont déclinés autour des trois grands principes suivants :

- **Le respect est le gage d'une meilleure rencontre**

L'un des attraits du voyage tient à la diversité des peuples et des cultures rencontrés. Or chaque culture et mode de vie sont soumis à des règles et des traditions qu'il convient de respecter et comprendre, plutôt que de juger. Le voyage ne se conçoit pas sans respect et humilité vis à vis des personnes, des biens, de la culture et du mode de vie du pays visité.

- **L'argent, les biens, la nourriture n'ont pas partout la même valeur**

La différence de niveau de vie entre le voyageur et la population du pays d'accueil peut être à l'origine d'incompréhensions et de dérives. Etre accueilli dans un village, par une famille équivaut dans certains cas à un grand sacrifice pour les populations locales. Ce qui est offert au voyageur, tout comme ce qu'il offre, doit être mesuré en valeur locale.

- **Seule reste l'emprunte de nos pas**

L'espace naturel et les sites culturels sont souvent les principales richesses touristiques d'un pays et la première motivation des voyageurs qui s'y rendent. Les voyageurs ont une responsabilité vis à vis de l'environnement du pays d'accueil.

### ***2 Le code de conduite du voyageur***

Afin d'éviter toute confusion entre des recommandations destinées aux voyageurs (charte éthique) et une déontologie spécifique à la fabrication des voyages, Atalante en association avec d'autres tour opérateurs élabore un code de conduite du voyageur. Ce code a pour objet l'établissement de règles permettant d'organiser des voyages dans le respect des hommes et de leur environnement. Avec des partenaires au Népal, au Maroc, etc. un projet global se construit intégrant réflexions et engagements d'une plus grande partie des professionnels du tourisme d'aventure et de nature. Ces actions peuvent entraîner des surcoûts dont sont informés les voyageurs auxquels il est parfois demandé une contribution financière.

Ainsi : En Tanzanie, pour lutter contre la désertification et limiter l'usage du bois de chauffage, les voyages organisés dans le Kilimandjaro ont développé l'usage plus coûteux des bonbonnes de gaz ; Au Népal, l'amélioration des conditions de travail des porteurs (limite de poids, nourriture) et de la gestion des déchets sont des actions privilégiées dans l'organisation des randonnées de haute montagne.

### *Tourisme durable*

La définition conceptuelle du **tourisme durable** date d'août 2004.

Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnementaux, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects.

#### **Par conséquent, le tourisme durable doit :**

- exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder la biodiversité ;
- respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver les atouts culturels (bâti et vivant) et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;
- assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et de services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté.

Le développement durable du tourisme requiert la participation en connaissance de cause de tous les acteurs concernés, ainsi que d'une forte direction politique pour assurer une large participation et l'existence d'un consensus. Le tourisme durable est le fruit d'efforts permanents et à long terme, il exige un contrôle constant des effets de cette activité, ce qui suppose l'adoption chaque fois qu'il y a lieu, des mesures préventives et/ou correctrices nécessaires. Le tourisme durable devrait aussi satisfaire au plus haut niveau possible les touristes, et représenter pour eux une expérience utile en leur faisant prendre davantage conscience des problèmes de durabilité et en encourageant parmi eux les pratiques adaptées.

### *Tourisme solidaire et responsable*

Une définition du **tourisme solidaire et responsable** a été adoptée en 2003 au FITS à Marseille. C'est un mouvement social qui cherche à maîtriser et à valoriser l'économie touristique au profit des communautés d'accueil. Il s'inscrit dans une démarche de développement territorial.

#### **Les principales caractéristiques du tourisme solidaire sont fondées sur :**

- une démarche entièrement construite à partir des ressources humaines, sociétales, culturelles, économiques et environnementales qui forment l'espace de vie des communautés d'accueil ;
- un engagement de responsabilité de l'ensemble des acteurs impliqués : population et représentation sociale, intermédiaires et voyageurs ;
- une responsabilité fondée en premier lieu sur le respect des rythmes, us et coutumes, et des valeurs des habitants et de leur environnement, avec une redistribution équitable des revenus de l'activité.

**Le développement d'un programme de tourisme solidaire et responsable repose sur :**

- une implication et une participation volontaire des populations d'accueil permettant la maîtrise et la durabilité de cette démarche ;
- une capacité à engager des partenariats avec des intermédiaires (notamment touristiques) sensibles aux démarches et valeurs proposées ;
- une information et une sensibilisation des voyageurs aux principes de la démarche et aux valeurs culturelles des communautés d'accueil.

**Exemple de projet de développement de tourisme solidaire en Roumanie avec le soutien de la coopération décentralisée entre la Commune de Corps-Nuds et le village de Sibiel**

**Le contexte**

Sibiel, un village à 22 km de Sibiu au sud de la Transylvanie, a compris depuis plusieurs années que son développement passait obligatoirement par une diversification de ses activités agricoles et que le tourisme deviendrait un facteur clé de la survie du village.

Les habitants de cette commune rurale (en particulier les femmes) ont décidé, conscients du potentiel touristique de leur commune, de valoriser leur savoir-faire traditionnel et culturel (chants et danses populaires), l'objectif premier recherché étant d'assurer par l'accueil de touristes nationaux d'abord puis européens, un complément de revenus. Pour cela, il a été nécessaire de favoriser l'hébergement (gîtes ruraux et tables d'hôtes) et de revaloriser les traditions culturelles (vêtements et danses) par des manifestations.

La mise en valeur du patrimoine local constitué par de nombreuses icônes dont certaines du 17ème siècle, est assurée dans un musée entretenu par les revenus des habitants et des concours extérieurs.

**Le projet**

Dans ce contexte, en liaison avec le judet de Sibiu et le département d'Ile et Vilaine, les communes de Corps Nuds et Sibiel ont développé des échanges afin d'améliorer la dimension agritourisme de leur village et développer un tourisme rural de qualité. De nombreux problèmes restent posés face à l'évolution de ce nouveau tourisme notamment au niveau environnemental et écologique et en matière de fidélisation des touristes. Un partenariat entre communes et comités de jumelage a donc été engagé en agissant à la fois sur l'éducation et le développement.

Actions en cours : l'ouverture du village sur l'extérieur (notamment pour les touristes en séjour) a été facilitée par l'installation d'un centre Internet.

Ce partenariat s'est aussi intéressé au renouvellement des savoir-faire en développant la fabrication de jus de pomme biologique à destination des touristes.



### **D'autres exemples d'actions de coopération décentralisée dans les départements de Sibiu, Alba et Cluj (Roumanie)**

Depuis 1998, AVSF, avec le soutien de nombreux partenaires techniques et institutionnels en France (Chambres d'Agriculture, FNSEA, SESAME, Département de la Savoie, municipalité de Montrevel, etc.), sur financement du MAE, aide au renforcement des capacités des acteurs associatifs en appui à un développement durable de la petite agriculture familiale (agriculture biologique par exemple).

La mise en réseau de ces acteurs a permis de développer des actions diversifiées dans le domaine du tourisme rural : formations d'administrateurs de gîtes, processus d'homologation, parcours touristiques communs entre vallées, etc...

La ville de Rennes poursuit son partenariat avec la ville de Sibiu et de nombreuses communes de l'Ile et Vilaine conduisent avec leurs homologues roumaines, des actions de revalorisation du patrimoine local. Pour asseoir cette politique de coopération décentralisée avec les départements concernés en Roumanie, le Conseil Général de l'Ile et Vilaine assure le financement de trois animateurs chargés de la coordination et du suivi des projets.

## **1.2. Avantages et contraintes**

La progression des modèles de tourisme solidaire dans le monde et notamment dans les pays en développement a reposé sur le constat majeur des inégalités profondes dans la redistribution des ressources générées par cette activité d'une part, et sur une prise de conscience d'un ensemble d'impacts négatifs engendré par un tourisme de masse difficilement contrôlable, d'autre part.

Si, selon les économistes de la Banque mondiale, 55% des recettes du tourisme reviennent au Nord, de nombreux spécialistes du tourisme solidaire estiment que ce taux est largement sous évalué et placent plus volontiers la part de l'ensemble des opérateurs du Nord à hauteur de 75% des bénéficiaires. En fait, on note une très grande variabilité des retombées du tourisme pour un pays qui dépend étroitement du niveau de structuration des économies destinataires : plus une économie est structurée plus les recettes restent sur place, moins elle est structurée plus les recettes repartent ou restent dans les pays émetteurs, soit de 10 à 20% dans les pays développés à 80-85% dans les pays de la Caraïbe et en Afrique. Les niveaux sont situés entre 40 et 70% pour les pays moyennement avancés et émergents.

L'option pour une approche plus équitable de l'activité touristique et du partage de la rente avec une part accrue aux partenaires du Sud, est commune à tous les mouvements et entrepreneurs engagés dans le tourisme alternatif. Cette option a pour ambition de favoriser un développement durable tout en réduisant un certain nombre d'impacts négatifs environnementaux, culturels et autres.

Les priorités particulières accordées à tel ou tel point (respect de la nature, participation des acteurs des territoires, promotion de l'emploi et développement économique par exemple) sont un des éléments de classification de ces nouveaux types de tourisme dont on a pu constater la diversité des concepts et des définitions.

Les promoteurs du tourisme solidaire et responsable mettent en avant et à juste titre, l'ensemble des avantages pour le Sud comme pour le Nord, pouvant être retirés des nouvelles démarches touristiques : échanges d'expériences et partage des cultures, évolution des mentalités et comportements, renforcement des solidarités entre communautés, réduction de la pauvreté, etc...

La conception et la mise en œuvre pratique de ces nouvelles formes de tourisme incitent le plus souvent leurs promoteurs à réguler les flux touristiques pour limiter les impacts sur l'environnement et éviter les effets sur le cadre et le mode de vie des accueillants (choc des cultures).

Cette approche qui s'appuie sur un nombre limité et initié de touristes, est donc considérée comme élitiste par divers spécialistes et peu en mesure de satisfaire la demande d'un nombre croissant de voyageurs dont l'état d'esprit et les pratiques ont évolué au cours des dernières décennies.

Une étude de l'institut PANOS (Londres) sur les éco-touristes distinguait trois catégories sociales : les experts retraités d'activités internationales aisés et fatigués des circuits traditionnels, les diplômés écologistes et sensibles aux questions du Tiers monde et enfin, les étudiants à budget réduit en mal de nature et de voyages. Dans cet esprit, des opérateurs offrent désormais des solutions de voyages alternatifs plus éthiquement correctes et accessibles à des groupes restreints d'individus.

Il est évident que ces formules peuvent avoir leurs limites : ainsi, verser 1\$ par nuitée au profit des villages environnant un complexe de golf ne dédouane pas les promoteurs car ce geste ne compense pas les nuisances subies par les populations locales (perte d'activités agricoles, modifications dans l'usage de l'eau, etc.). De même, le foisonnement de chartes et labels en tous genres est de nature à satisfaire leurs auteurs, mais n'est pas une assurance du respect par les usagers de ces codes de bonne conduite.

Par ailleurs, la qualité d'une approche participative repose sur le niveau de préparation et de formation des acteurs locaux. En milieu rural, notamment dans les PMA, les villageois ne sont pas toujours en mesure de défendre leurs intérêts face aux comportements des services administratifs ou d'opérateurs privés. Ainsi, en matière de préservation de la faune et de la flore dans les parcs et réserves nationales, les retombées pour les ruraux des villages avoisinant les zones protégées, ne correspondent pas toujours à ce qui avait été initialement négocié et peuvent être la cause de frustrations ou de remise en cause du programme.

#### **Exemple : parcs et réserves en Afrique**

Les réserves de faune et de flore et les parcs nationaux représentent en Afrique de l'Ouest et australe des richesses naturelles dont la valorisation touristique (chasses ou tourisme de vision) est en pleine expansion car elle peut être une source de revenus non négligeables.

Ainsi dans des pays comme le Kenya où la promotion du tourisme de vision remonte à plusieurs décennies, on estimait que les terres des Parcs nationaux rapportaient à la collectivité 50 fois plus que les terres agricoles ou qu'un lion et un troupeau d'éléphants pouvaient générer des recettes annuelles respectives de 20.000 et 600.000 \$ (soit plus que la valeur de l'ivoire).

Sous la pression de l'opinion internationale, en particulier pour lutter contre des pratiques commerciales illicites concernant des animaux vivants ou des produits animaux (peaux, ivoires, etc.) la mise d'un cadre réglementaire international (conventions CITES par exemple), et l'adoption de dispositions législatives et réglementaires nationales permettent désormais d'assurer "en théorie" une préservation et une gestion durable de ces ressources.

Toutefois, la diversité des modes de gestion de ces espaces et des infrastructures d'accueil (le transfert à des opérateurs privés étant une tendance lourde) et les conditions de partage des ressources et bénéfiques peuvent avoir des conséquences non négligeables sur la pérennité de l'intervention. Ainsi, selon les conditions d'accès à la terre et la définition des droits d'exploitation des ressources naturelles (étude en Afrique du sud) les retombées pour les populations installées en périphéries des réserves et parcs peuvent être totalement différentes et influencer sur leur comportement citoyen (participation active ou non à la lutte contre le braconnage par exemple).

De même, si de nombreux pays (Tanzanie, Zambie par exemple) ont réussi des privatisations de réserves et zones de chasse avec priorité aux nationaux et taxes d'exploitation pour les étrangers, d'autres exemples (le parc de la Bwindi en Ouganda) montrent que les promesses des autorités administratives aux populations locales n'ont jamais été tenues.

Une autre critique des approches touristiques nouvelles repose sur leurs caractéristiques de micro projets dotés de subventions extérieures, donc difficilement reproductibles et sources de distorsions entre communautés bénéficiaires et exclues.

De plus, le tourisme de masse (balnéaire, sports d'hiver) est lié à des volumes lourds d'investissements réalisés le plus souvent par des sociétés internationales. Le mode de gestion de ces opérateurs permet de diminuer les risques consécutifs aux variations d'un environnement international et d'optimiser les profits. En revanche, les conditions de mise en œuvre des projets de tourisme alternatif sont plus fragiles car elles reposent sur des capacités d'investissement (humaines et financières) et d'accueil limitées et s'inscrivent dans une croissance mesurable sur le long terme.

Il convient, en particulier, de souligner que le tourisme de masse, essentiellement balnéaire, peut être un formidable potentiel de départ pour proposer, aux touristes concentrés dans certaines zones, de découvrir une autre face, plus authentique du pays où ils séjournent. A cet égard, l'expérience française de développement d'un tourisme "d'arrière-pays", préoccupation de nombre de collectivités territoriales françaises, mérite d'être partagée.

En conséquence, la promotion d'un tourisme plus responsable et solidaire dont le marché potentiel est bien réel, nécessite des efforts constants pour véhiculer une image positive de l'autre afin de modifier le comportement du voyageur du Nord et accompagner les populations du Sud pour créer les conditions d'une activité durable porteuse de développement.

## 2. Situation et enjeux

L'essor des formes nouvelles de tourisme dans les pays en développement a été spectaculaire au cours des décennies antérieures. La publicité donnée à des expériences de plus en plus nombreuses conduites par les mouvements associatifs et amplifiée par les technologies de communication, l'intérêt d'un ensemble d'opérateurs majeurs pour ces nouveaux types de marchés, l'évolution continue de la demande des voyageurs du Nord (durée des congés, recherche de circuits et offres plus personnalisées, etc.) expliquent en partie cet essor.

Par ailleurs, la prise en compte par la communauté internationale de ces nouvelles ambitions pour un tourisme régulé et respectable, la reconnaissance des enjeux de développement par les gouvernements nationaux ont aussi constitué un accélérateur de ces mouvements.

Quelles sont les perspectives de croissance de ces nouveaux modèles de tourisme et quelles contributions peut-on espérer à terme de cette croissance pour les économies de ces pays ?

### 2.1. Le tourisme au Sud

Le tourisme solidaire est-il une manne pour l'Afrique ? Y a-t-il une place dans les économies du Sud pour un tourisme responsable comme il en existe une pour le commerce équitable ?

#### *État de l'offre dans les PED et PMA*

Il est sans doute, prématuré de se prononcer sur ce type d'interrogations, mais les constats des évolutions passées en matière de comportement des usagers et des opérateurs du tourisme sont encourageants. Ainsi, l'augmentation de la part de l'éco-tourisme (10 à 15% de croissance annuelle selon l'OMT) dans les revenus générés par cette industrie, indique que l'état d'esprit des voyageurs a largement évolué pendant la dernière décennie.

L'Afrique, avec ses espaces et ses sites préservés, ses cultures locales, est devenue le bénéficiaire naturel de ces nouvelles formes de séjour. La fréquentation touristique de l'Afrique est passée de 15 millions en 1990 à plus de 31 millions de visiteurs en 2004. L'engouement suscité par l'Afrique du Sud de l'après apartheid ou plus récemment par la Namibie a contribué à cette croissance d'un marché en pleine mutation. Et de nombreux voyagistes ont adapté et diversifié leur offre à une demande plus exigeante et avertie.

Au Sud, de nouveaux entrepreneurs sont apparus sur ce marché de l'éco-tourisme : spécialistes des randonnées, de la bicyclette, du bateau, de l'aventure, etc. Ils ont constitué de petites structures indépendantes (sociétés étrangères avec personnel d'encadrement extérieur au pays) qui opèrent avec le souci de limiter l'impact culturel et environnemental de l'intervention touristique. Ils ont aussi pour volonté d'associer les communautés locales dans les projets, de promouvoir des emplois locaux et d'améliorer le cadre de vie.

## *Évolutions attendues*

Bon nombre d'indicateurs permettent aujourd'hui de penser que l'Afrique a en perspective un développement touristique important, malgré les bruits et turbulences que le continent peut connaître. Ce développement touristique se fera bien sûr par la valorisation des potentiels littoraux et balnéaires classiques du continent mais aussi et surtout, peut-être, par la création de niches de marché sur des thématiques de tourisme de découverte et d'échange. En effet, le capital naturel et culturel des pays du continent africain représente un avantage comparatif certain (pour reprendre une terminologie économique connue...).

Ces indicateurs sont notamment le fait que bon nombre de gouvernements ont pris conscience de l'importance du secteur pour le développement de leur pays mais également que ce développement passait par une gestion durable de la ressource.

Les initiatives qui se développent en Afrique et sous d'autres latitudes afin de créer une offre alternative en matière de produits touristiques sont bien souvent d'excellente qualité et laissent augurer d'une bonne diffusion de ces pratiques nouvelles. De nombreux micro-projets de tourisme solidaire émergent en effet dans la plupart des pays d'Afrique en particulier depuis 1996. Issus de volontés et d'initiatives locales, ces projets et activités touristiques manquent encore de moyens pour le financement du matériel et des infrastructures, et souffrent d'un manque de promotion (les partenariats avec les voyagistes du Nord sont encore limités) compensé en partie par l'utilisation de l'outil Internet. En proposant majoritairement le logement au sein des villages ou chez l'habitant, des activités touristiques classiques (randonnées, visites) mariées à des rencontres avec la population locale et des acteurs de la société civile, ces jeunes structures disposent des atouts pouvant satisfaire les voyageurs désireux de découvrir l'Afrique hors des grandes zones touristiques.

Outil de lutte contre la pauvreté, levier économique, garant de la protection et valorisation du patrimoine culturel et naturel, passeport vers l'ouverture au monde, à l'éducation et à la formation, telles sont les principales motivations exprimées par les porteurs de ces projets.

Autre indicateur, celui de la croissance du public intéressé par la découverte des pays en développement et émergents, un des bons retours de la mondialisation. Une étude récente (novembre 2004) menée par le MAE et l'UNAT a interrogé les français "voyageurs" sur leur connaissance et intérêt à l'égard du tourisme solidaire. Outre une notoriété relativement élevée (30% des personnes déclarent avoir déjà entendu parler de ce type de tourisme) l'intérêt manifesté par ces personnes est important (66% des personnes sont intéressées). Loin de représenter la part de marché actuelle, ces données permettent de penser que, si les moyens de communication, de l'offre de voyages auprès du public, se mettent en place, le secteur pourra connaître un réel développement. Une grande partie des personnes intéressées associent le concept du tourisme solidaire aux pays en voie de développement.

Les bailleurs de fonds ne s'y trompent pas puisqu'ils intègrent de plus en plus la dimension du tourisme durable dans leurs programmes de coopération avec les états du monde en développement.

Parmi les pays émergents, le cas de la Chine peut être signalé. Ce pays qui sera sans doute dans quelques années, la première puissance touristique mondiale est soucieux de développer cette activité et notamment en matière de tourisme rural pour satisfaire une demande intérieure forte. Des zones prioritaires ont été définies et une politique de tourisme durable élaborée en 1999.

## 2.2. Les principaux enjeux

Un rapport de l'OMT publié à l'issue d'une réunion internationale (Grande Canaries 2002) sur "le tourisme et le développement dans les PMA" démontre que le tourisme est un marché potentiel important pour des entrepreneurs locaux dans les pays en développement et peut devenir un facteur de croissance économique durable pour ces pays, sous réserves d'offrir un produit de qualité et d'assurer un équilibre dans le partage des ressources.

Il est source de diversification des activités économiques (formelles ou non) en particulier dans des zones pauvres et marginales qui disposent d'un patrimoine naturel (faune et flore) et culturel.

Il est source d'emplois locaux directs et indirects et favorise bien souvent une promotion des emplois féminins.

Le développement d'une activité touristique durable serait donc de nature, au même titre que le développement d'autres secteurs d'activités, à contribuer à la réduction de la pauvreté.

Les exemples qui suivent ont pour objectifs de présenter un ensemble diversifié d'interventions en faveur du tourisme responsable, soutenues ou non par un partenariat de coopération décentralisée, focalisées sur un des principaux enjeux (création d'emplois et de revenus - préservation des cultures et patrimoines - environnement - développement des territoires et démocratie locale) de développement durable et de réduction de la pauvreté. Cette présentation qui met en valeur un thème dominant, est sans doute très réductrice. Il existe en effet de nombreuses interactions au sein d'un même projet qui ont un impact visible ou diffus, à court ou moyen terme sur les principaux enjeux listés ci-dessus.

### *Tourisme et lutte contre la pauvreté*

L'état de pauvreté d'un pays, d'un groupe social résulte de la conjugaison d'un ensemble de facteurs négatifs liés à la précarité de l'emploi, à la malnutrition, au manque de services de base, à la dégradation de l'environnement, à la mauvaise gouvernance, etc.

De nombreuses études effectuées par les agences de Nations Unies et la Banque Mondiale montrent qu'il est difficile de dissocier faim et pauvreté. La faim et la pauvreté existent partout dans le monde mais concernent principalement les populations rurales des pays les plus démunis. On estime ainsi que les 3/4 des 800 millions de personnes sous-alimentées sont agriculteurs et qu'un actif agricole sur deux n'arrive pas à vivre de son travail ni à s'alimenter de manière suffisante. La mise au point de stratégies de lutte contre la pauvreté est ainsi devenue une préoccupation lourde de pays du Sud, notamment des PMA engagés dans une renégociation de leur dette extérieure.

Dans ce contexte, la promotion d'activités touristiques solidaires peut contribuer à créer des activités annexes en complément de revenus ruraux insuffisants, être un facteur de stabilisation sociale (frein à l'exode des jeunes ruraux par exemple) et s'inscrire dans une démarche de développement local.

L'exemple développé ci-après, a pour objectif de montrer que des démarches similaires peuvent être conduites en milieu urbain dans des pays du Nord et mobiliser par le tourisme les populations de quartiers difficiles.

### **Exemple : Cova da Moura (Portugal) Tourisme solidaire, emploi et lutte contre la pauvreté**

#### **Le contexte**

La cité ghetto de Cova da Moura dans la banlieue de Lisbonne est habitée pour l'essentiel par des immigrés pour la plupart originaires du Cap Vert. Arrivés dans les années 1980 et installés dans ce quartier clandestin, avec 20.000 habitants c'est la ville capverdienne la plus importante à l'extérieur de l'archipel. La précarité de la situation de ces immigrés et l'état de violence ont conféré à cette cité une mauvaise réputation.

#### **Le projet**

Plusieurs associations de jeunesse, culturelles sportives et religieuses ont décidé de mutualiser leurs moyens pour faire connaître par le tourisme leur quartier de façon positive et montrer qu' "ici un autre monde est possible si nous le voulons".

Le projet **SABURA** a pour objectif de réconcilier les non-résidents avec le quartier.

L'idée est simple : faire visiter l'entrelacs des rues du quartier et des lieux collectifs en compagnie d'un guide local pour une somme modique (déjeuner compris). Les touristes sont invités à découvrir des métiers traditionnels africains (coiffeurs afro, artisans pâtisseries), des danses et musiques et des expositions de graffitis.

Les actions conduites auprès de la population et des jeunes (la moitié de la population a moins de 20 ans) ont porté sur la mise en place de bibliothèque, de groupes de soutien scolaire, de cours d'alphabétisation et de formation professionnelle. Des groupes de danse traditionnelle du Cap vert et de chanteurs de rap émergent.

Un soutien européen devrait permettre l'installation d'un studio d'enregistrement. Les touristes déambulent désormais tranquillement dans ce quartier et sont attendus pour la fête annuelle du quartier.

### ***Tourisme, culture et patrimoine***

Ce sont sans doute deux domaines où des interventions peuvent être assez aisément identifiées, raison pour laquelle plusieurs exemples de partenariats en faveur de la préservation du patrimoine ou de la valorisation des traditions culturelles ont servi à illustrer ce guide.

Il existe encore, dans de nombreuses communautés des coutumes et traditions culturelles populaires qui sont ressenties comme un bien collectif d'un groupe social et peuvent s'exprimer au travers de diverses manifestations folkloriques. L'évolution des conditions locales de travail et de vie, le brassage des populations peuvent conduire à un oubli progressif de ces pratiques. La mobilisation des volontés (anciens ou jeunes) pour redynamiser ce passé historique et le faire connaître par l'accueil de touristes, permettra de conserver cette mémoire et de générer de nouvelles activités.



De même, beaucoup de collectivités locales ont conservé des signes (habitats traditionnels, monuments et édifices) de leur évolution historique. Mais elles ont rarement des ressources financières suffisantes pour assurer leur maintien et sont bien souvent obligées de traiter de priorités plus urgentes comme l'accès à l'eau et à l'assainissement ou à d'autres services sociaux. Là aussi, des partenariats avec l'extérieur pour la conservation d'un patrimoine, pourront palier une absence de ressources et entraîner un processus de valorisation par le tourisme de ce patrimoine.

### **Exemple en Équateur : accompagner la maîtrise par les communautés indiennes de l'activité touristique locale**

#### **Le contexte**

Les cantons de Cañar et Tambo au sud de l'Équateur, sont des régions andines d'altitude où l'activité agricole est pratiquée par de petits paysans indiens dispersés dans une étonnante mosaïque de formes et couleurs. Cette population revendique son identité et a maintenu de nombreuses traditions et traits culturels : langue, habillement et pratiques culinaires, rituels et fêtes. Depuis une vingtaine d'années les agences touristiques organisent à partir de Cuenca des visites du château d'Ingapirca, joyau des ruines Incas en Équateur et point central du tourisme dans la région. Ces opérateurs négligent toutefois les nombreux autres sites et ignorent les villages environnants qui ne peuvent profiter des retombées du tourisme, leurs capacités d'accueil et de restauration étant très limitées. Il n'existe donc encore aucune retombée majeure pour l'économie de cette zone qui connaît par ailleurs une émigration soutenue des familles paysannes vers les États-Unis et l'Espagne.

#### **Le projet**

Pour maintenir l'activité et l'emploi en milieu rural, il convient donc à la fois d'améliorer la production agricole et de soutenir des initiatives dans le domaine du tourisme. Sur financement européen, AVSF et une ONG équatorienne le CEDIR appuient les communautés et organisations indiennes pour améliorer la gestion de l'eau (associations d'irriguant), diversifier les productions (fraises et jardins familiaux), développer des micro-entreprises (plantes médicinales), améliorer la condition féminine et renforcer l'insertion des producteurs sur le marché.

Par ailleurs et à la demande de ces organisations, AVSF-CEDIR assistés par TETRAKTYS association de l'Isère spécialisée dans le tourisme communautaire, recherchent possibilités et produits touristiques susceptibles de valoriser les potentialités locales : sites et paysages cultures locales et modes de vie (transformation de la fibre d'alpaga), amélioration des capacités d'accueil. Dans cet exemple l'activité touristique est conçue comme complémentaire des actions de développement agricole.

### ***Tourisme et environnement***

La promotion d'un tourisme responsable repose sur la croissance d'un chiffre d'affaire qui permet la création d'emplois et d'entreprises pour un développement local. La gestion durable des ressources naturelles, les économies d'énergie ou de ressources rares peuvent constituer un facteur de mobilisation des acteurs d'un territoire dans une démarche de valorisation touristique.



## **Exemple en Inde : Sikkim province du Dzongu**

### **Le contexte**

En 1975, le Sikkim état himalayen peuplé de 500.000 habitants, enclavé entre le Népal, la Chine et le Bouthan, est passé d'une monarchie religieuse à un état démocratique de l'union indienne. Dans la province Nord de l'état, la réserve du Dzongu est occupée depuis 1960 par la population Lepcha (7000 habitants) ethnique originelle du Sikkim qui vit essentiellement de l'activité agricole. Bénéficiant d'infrastructures qui se développent (électricité, routes et communications) la réserve souffre d'une situation critique :

- Isolement et exode rural des jeunes
- Maladie de la cardamome (production exportée sur les pays arabes) et pertes de revenus.

La construction de deux barrages sur la rivière qui longe la réserve aurait pour effet d'immerger 20% des terres et d'entraîner la présence pendant plus d'une décennie d'une très forte main d'œuvre étrangère (20 000 ouvriers) à la région.

### **Le projet**

Face à cette situation, de nombreux jeunes Lepcha souhaitent se mobiliser pour défendre leur identité, préserver le patrimoine naturel et culturel de la région et développer l'économie locale.

Avec l'appui du Groupe Energies Renouvelables et Environnement (GERES), ils ont choisi de promouvoir un tourisme communautaire, moteur du développement local. Depuis 2002, des missions ont été organisées avec les populations de la réserve, des ONG locales et les autorités politiques du Sikkim pour élaborer en toute transparence un schéma touristique qui prenne en compte les aspirations des responsables villageois et politiques, les intentions des partenaires extérieurs, forme et sensibilise les personnels du tourisme, assure une information et la satisfaction des visiteurs. La préservation de l'environnement naturel (sensibilisation des milieux scolaires), l'amélioration des conditions de vie, la diversification des productions et des activités (artisanat), les économies d'énergie et la mise en place d'actions de développement communautaire sont des actions prioritaires du programme.

La charte alticoba 21, adoptée pour couvrir le champ du développement durable par le tourisme et faciliter la coexistence de deux mouvements extérieurs (appui des consultants et associations de tourisme) et intérieurs (souhait des populations et prises de responsabilité locale), devrait contribuer à aider la communauté à prendre en main son avenir. La construction des barrages peut être un risque culturel mais constituer une opportunité d'ouverture pour la collectivité si cette phase est bien gérée.

## ***Tourisme et développement des territoires***

La coopération décentralisée est souvent considérée comme la rencontre, la conjugaison des synergies entre les collectivités et les acteurs d'un territoire avec le pendant dans un pays partenaire.

La mobilisation des acteurs et des élus des collectivités sur une action touristique durable peut provoquer un effet d'entraînement sur un programme plus large de développement du territoire.

## **Exemple au Sud : coopération entre les Régions Aquitaine et Souss Massa Drâa (Maroc) en matière de tourisme durable et de développement local durable**

### **Historique**

En 2001, le Conseil Régional d'Aquitaine a été saisi par le président du Conseil Régional de Souss Massa Drâa pour une intervention sur le thème du tourisme en marquant leur intérêt pour la réflexion stratégique sur le développement du tourisme durable conduite en Aquitaine. Le contexte local (exode rural important lié à la sécheresse, prédominance d'un pôle touristique à Agadir) incitait en effet les autorités locales à se mobiliser pour réviser l'organisation territoriale en vue d'un meilleur équilibre entre le littoral et l'arrière pays permettant de fixer les populations rurales. Un diagnostic concerté avec la participation d'élus et experts des deux régions en 2002, a permis d'élaborer un plan d'actions et d'instruire une première phase d'un programme de coopération triennal.

### **Le programme**

La finalité du programme est d'accompagner le Conseil Régional dans la définition de stratégies, l'élaboration de référentiels et la mise en place d'actions pilotes en faveur du développement local durable. Les thématiques du tourisme durable et du développement rural sont les axes fondamentaux du programme dont les objectifs sont, pour la partie marocaine une structuration des collectivités et un renforcement des compétences, pour l'Aquitaine, une mobilisation des acteurs de la coopération décentralisée.

6 projets ont été identifiés :

- élaboration d'un schéma régional de développement du tourisme durable,
- formation d'agents de développement touristiques et création de pôles touristiques ruraux,
- développement de démarches environnementales dans les hébergements touristiques,
- structuration d'une filière éco-tourisme dans le Parc National Souss Massa,
- mise en place de dispositif de formation pour les jeunes ruraux,
- sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté dans la vallée du Drâa.

Une quinzaine de partenaires aquitains (Chambre de commerce, PNR des Landes de Gascogne, Maisons familiales et Rurales, Université Bordeaux 3, ONG de tourisme et développement) et marocains (associations et institutions) ont été mobilisés.

## 3. Le point de vue des acteurs

### 3.1. Les orientations internationales

Les agences des Nations unies, les institutions de Bretton - Woods et les pays membres de l'OCDE se sont fixés des objectifs précis pour réduire la pauvreté dans le monde. Ces engagements à l'horizon 2015 qui ont constitué les fondements de la Déclaration du Millénaire pour les Nations Unies, accusent toutefois des retards dans la plupart des domaines et mobilisent en conséquence la communauté internationale sur la recherche d'opportunités et d'instruments adaptés à ces enjeux.

Dans ce contexte, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) institution spécialisée des Nations Unies, estime que le tourisme n'a pas été une préoccupation forte des stratégies de réduction de la pauvreté alors qu'il représente une des activités économiques déterminante pour l'avenir des pays en développement. Elle estime que si le tourisme est intelligemment développé et respectueux des sites, à niveau égal de création de valeur ajoutée, il peut être bien moins destructeur pour le milieu naturel et humain que d'autres activités concurrentes.

L'OMT, en liaison avec d'autres agences de l'ONU, a pour objectif d'inscrire le tourisme dans une logique de durabilité avec pour principal souci de répondre aux besoins des PED et d'intégrer cette activité dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté.

Cet engagement international en faveur d'un développement touristique équilibré, responsable et durable s'est traduit dans l'adoption de chartes internationales (charte du tourisme durable en 1995 et code mondial d'éthique en 1999) et l'inscription du tourisme dans l'agenda et le plan d'action adopté en 2002 lors du Sommet de Johannesburg sur le développement durable.

Au cours du Sommet de Cancun, l'OMT a défendu le principe de la libéralisation des échanges de services touristiques, inscrit depuis 1994 dans l'accord général sur le commerce des services, en considérant que le tourisme est par essence un espace de liberté et de développement solidaire. Les enjeux et différents en particulier sur le commerce des produits agricoles au niveau de l'OMC, n'ont pas permis d'avancées significatives sur la question des échanges touristiques. Il est aussi réel que la promotion d'une activité touristique durable respectueuse des populations locales et de l'environnement est une question plus complexe qu'une simple activité de prestation de services.

En matière d'assistance technique, l'OMT, en tant qu'agence d'exécution du PNUD, a développé un programme d'appui aux acteurs du tourisme notamment en Afrique Subsaharienne, pour renforcer des démarches intégrées et durables et passé un accord avec la Banque Mondiale. De même avec l'Union européenne, elle intervient dans la lutte contre le tourisme sexuel et l'exploitation des enfants par l'industrie touristique. Enfin, l'OMT constitue un point de liaison entre les acteurs non étatiques, publics et l'Organisation Mondiale du Commerce.

De son côté, la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) a reçu mandat en février 2000 (CNUCED X à Bangkok) renouvelé en juin 2004 (CNUCED XI Sao Paulo) d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités dans le domaine des services et notamment touristiques pour la promotion d'un tourisme durable. Dans ce cadre elle envisage la mise en place de partenariats avec divers acteurs intervenant dans ce secteur, comme l'illustre l'exemple ci-après.

### **Exemple : le partenariat entre la CNUCED et la Région Rhône Alpes**

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), à travers son programme “TRAIN FOR TRADE” de renforcement des capacités, et la Région Rhône-Alpes (Direction des Relations Internationales - DRI), ont entamé en 2005 des concertations en vue de la mise en œuvre d’une activité conjointe d’assistance technique pour la région de Toamasina à Madagascar.

Cette activité, prévue pour le mois d’avril 2006, comporte la réalisation d’un séminaire sur les différentes facettes du tourisme durable visant le développement, dont l’utilisation des technologies de l’information et de la communication (TIC) dans ce domaine. Ce séminaire sera complété par une table ronde consacrée aux échanges avec des opérateurs locaux et internationaux sur la participation de la société civile dans des projets de développement local à caractère touristique. Enfin, cette activité se conclura par une réunion stratégique entre les cadres de la région de Toamasina et les représentants nationaux issus des différents ministères – qui seront présents lors des travaux – afin de définir un plan d’action conjoint.

Cette activité est la première en son genre à la fois pour l’organisation internationale et pour la région française. En effet les deux instances ont décidé de joindre leurs compétences et expériences respectives afin de maximiser l’impact de leurs activités dans ce domaine et favoriser la création de synergies entre les interventions sur le plan national et sur le plan régional en associant les différents décideurs et opérateurs concernés.

Des leçons seront tirées de cette première initiative en vue d’étendre cette coopération à d’autres régions et d’autres pays en associant plusieurs collectivités territoriales françaises ainsi que des opérateurs locaux et internationaux.

De leur côté, les pays membres de l’OCDE disposent d’un comité du tourisme qui est le principal point de contact et offre un cadre unique pour les débats sur le tourisme et les questions liées : socio-économiques, commerciales, statistiques et analytiques. Ce comité apporte un appui aux pays de l’OCDE pour adapter leurs politiques et actions afin de favoriser une expansion du tourisme compatible avec le développement durable et à mieux l’intégrer à d’autres domaines de l’action des pouvoirs publics. Il sensibilise par ailleurs les divers acteurs aux questions de portée internationale (en faveur d’un développement concurrentiel et durable de l’industrie du tourisme par exemple) et encourage la coopération internationale.

Dans un domaine plus spécifique, on peut citer le rôle de l’ICOMOS ONG internationale qui regroupe plus de 107 pays et conseille l’UNESCO en matière de conservation et de protection des monuments et sites. Elle est le conseiller scientifique et professionnel auprès du Comité du patrimoine mondial de l’UNESCO sur tous les aspects du patrimoine culturel et l’inscription de nouveaux sites. Elle s’attache à définir, sous forme de chartes, des normes internationales pour la préservation, la restauration et la gestion de l’environnement culturel. Ainsi en 1999 au Mexique, l’ICOMOS a adopté une charte internationale du tourisme culturel.

Les sections nationales participent à de nombreux projets de restauration de sites et monuments en péril ou à des projets de développement durable dont le tourisme est un volet essentiel (exemple ci-après).

## **Exemple de coopération décentralisée s'insérant dans un processus de développement durable : Cidade Brazil**

### **Le contexte**

Les villes brésiliennes recèlent des trésors d'architecture, en grande partie baroques, mais aussi de la période impériale du XIX<sup>ème</sup> ou contemporains, grâce à une grande créativité et à l'apport de nombreux architectes étrangers, notamment français, tels Le Corbusier et Neumeyer. Malheureusement, le dynamisme économique s'est traduit pour les plus riches par un mode de vie à l'américaine, et pour les plus pauvres un repli sur les favelas, deux phénomènes qui contribuent à la désertification des centres villes. En effet, tandis que s'accroissent la désertification, la dégradation et l'insécurité des centres villes, l'urbanisation galopante du Brésil se traduit par une consommation d'espaces naturels importante, alors que le dernier recensement fait apparaître un parc de 5 millions de logements vacants dans les centres urbains. Dans le cadre d'une réflexion sur la revitalisation des centres de villes, de mise en valeur du patrimoine urbain, nombre de villes brésiliennes étant inscrites sur la liste du patrimoine mondial, le gouvernement français a conclu un accord de coopération avec le gouvernement fédéral brésilien sur ce thème.

### **Le programme**

Fort de son expérience en matière de réhabilitation du patrimoine architectural et de l'habitat social, via notamment sa politique des secteurs sauvegardés, la section française de l'ICOMOS a proposé le montage d'un important programme de revitalisation des centres villes historiques et de réhabilitation de l'architecture "quotidienne", intitulé "cidade Brasil". Ce programme d'appui méthodologique aux équipes brésiliennes (opérateurs financiers de la Caisse économique fédérale du Brésil, responsables du Ministère des villes, et surtout équipes locales des villes partenaires du projet de formation et d'accueil en France), est coordonné par ICOMOS France. Il fait appel à la participation technique et financière de plusieurs ministères en France (MAE notamment, Culture, Equipement), de la Caisse des Dépôts et Consignations Française, de l'ANAH, de la Fédération des PACT-ARIM.

Au Brésil, le gouvernement Fédéral, la Caixa Federal, les autorités régionales et provinciales, participent à ce programme qui concerne 7 villes. Il s'appuie, dans le cadre de la coopération décentralisée, sur des experts architectes et des professionnels français de la réhabilitation, des villes telles que Paris, Dunkerque, Saint-Denis, Rennes, Bayonne ou Nancy, le département du Val de Marne associés régulièrement à l'accueil, la formation ou l'assistance technique d'experts brésiliens.

### **Perspectives ultérieures**

La réhabilitation des centres villes, et leur place dans le fonctionnement et l'aménagement urbains sont devenues une priorité du nouveau gouvernement. Les suites opérationnelles de ce programme intéressent fortement la Banque Interaméricaine de Développement, qui participe à la poursuite de cette opération, aux termes d'un accord signé avec la Caixa Federal en 2005. Désormais intitulé "Procidade", cette opération, qui pourrait intéresser à terme une trentaine de villes. Elle porte actuellement sur 9 d'entre elles et s'articule avec les Plans de Réhabilitation des Centres Urbains, cofinancées par la France (études sur Fonds fiduciaires auprès de la BID) et la BID pour les réalisations.

## 3.2. Le point de vue de l'Europe

Le tourisme n'est pas une compétence de l'Union européenne (UE). À ce titre, seuls les États sont compétents pour légiférer dans le domaine du tourisme. Cependant, l'Union européenne mène une politique originale d'intégration des enjeux liés au tourisme solidaire dans la politique de relations extérieures et de la politique régionale.

Ainsi, les programmes liés au développement de la zone Afrique/Caraïbes/Pacifique (ACP), régis par l'accord de Cotonou intègrent, via l'instrument financier du Fonds européen de Développement (FED), le souci de développer une activité touristique durable. A titre d'exemple, le troisième pilier du FED "stratégies de développement et concentration sur la réduction de la pauvreté" concerne en partie le tourisme.

Une communication de la Commission en octobre 1998 vise en effet à "établir un cadre stratégique pour les activités de l'Union européenne dans le secteur du tourisme dans les pays en développement afin de faire en sorte que cette activité puisse se développer de manière durable en assurant une contribution positive de ce secteur à long terme".

### **Le bilan des actions passées soutenues par l'Europe montre en particulier que :**

- Les activités ont été trop centrées sur la promotion du tourisme en négligeant les aspects environnementaux et sociaux ;
- Le secteur public (offices du tourisme, administrations) a été un interlocuteur privilégié au détriment du secteur privé, des ONG et des acteurs locaux.

### **Ces constats ont conduit à la définition d'une stratégie globale plus cohérente dont les objectifs sont :**

- de favoriser un développement durable du tourisme (protection de l'environnement et des populations)
- de soutenir les autorités nationales dans la définition et le suivi de politiques nationales en faveur d'un tourisme durable;
- de consolider le rôle de l'industrie du tourisme dans l'économie de marché ouverte et concurrentielle.

De même, les relations avec la zone euro-méditerranéenne, organisées par le partenariat euro-méditerranéen, et financées par l'instrument financier MEDA, intègrent un aspect de développement culturel et de sauvegarde du patrimoine. Cela est illustré par le programme Euromed Héritage, qui valorise le patrimoine culturel des pays de la zone euro-méditerranéenne et permet ainsi d'associer les populations locales dans une démarche de valorisation touristique durable.

### **Exemple : coopération entre le Maroc et l'Union européenne dans le secteur touristique**

#### **Cadre du programme**

Dans le cadre du programme MEDA II, l'Union européenne finance un appui au développement de la formation professionnelle dans les secteurs du tourisme, du textile et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La formation professionnelle constitue un facteur essentiel pour augmenter la compétitivité des entreprises et attirer les investissements. Le programme de formation professionnelle MEDA II vise à augmenter l'offre de personnel qualifié dans trois secteurs importants pour l'économie marocaine : textile, tourisme et NTIC.

### **La composante tourisme**

Dans le domaine du tourisme il est prévu la création de 8 centres de formation.

L'assistance apportée par le projet vise à :

- appuyer l'émergence des besoins en compétence des entreprises du secteur ;
- développer la connaissance du marché de l'emploi ;
- identifier les champs et les structures du secteur ;
- développer la qualité et la capacité de l'offre de formation ;
- appuyer le développement du secteur privé de formation ;
- développer l'apprentissage dans le secteur.

L'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail assure les maîtrise d'ouvrage et d'œuvre de ce projet débuté fin 2002 et s'achevant en 2008.

De plus, l'Union européenne, à travers ce type de programme, estime que la coopération décentralisée, c'est à dire les collectivités locales comme acteurs, mais également l'ensemble des acteurs non étatiques selon la définition européenne, est singulièrement adaptée à la mise en œuvre de telles activités.

Plus récemment (rapport CORNILLET juin 2005), le Parlement européen, se fondant sur l'impact du tourisme responsable dans les domaines de la santé, l'environnement, la croissance économique et de la démocratie, recommande à la Commission de prendre en compte les enjeux du tourisme dans les négociations en cours sur les accords de partenariat économique. Il préconise d'instruire sur financement FED, le plus grand nombre de projets durables à vocation touristique et d'appuyer les initiatives des collectivités locales axées sur la réduction de la pauvreté, la conservation de la biodiversité et la promotion des droits de l'homme.

Il s'interroge, en outre, sur l'opportunité de faire du tourisme une priorité des institutions communautaires se traduisant par l'élaboration d'une politique commune et l'institution d'une direction générale du tourisme.

### **3.3. Le point de vue de l'État**

Compte tenu, d'une part, de l'extension continue du phénomène touristique au niveau mondial et de son attrait pour bon nombre de pays pauvres, et, d'autre part, de sa nécessaire régulation afin de maîtriser son évolution vers des formes plus durables de tourisme pour les PED, il est fondamental de mettre en place des politiques publiques coordonnées entre le Nord et le Sud.

Les pouvoirs publics ont un rôle central à jouer afin d'encadrer ces activités, de préparer les populations et de conduire une réflexion permettant d'optimiser les recettes et les retombées pour le pays et notamment de choisir les formes de tourisme les mieux adaptées à leur environnement. Ils doivent veiller à la cohérence et à la qualité des actions sur la base d'un cahier des charges de l'aide publique.

Ces politiques doivent notamment concerner l'amélioration des compétences des acteurs du processus de développement touristique, l'amélioration des conditions d'accueil et des circuits, la définition de chartes de qualité et de systèmes de classification, la promotion des destinations, etc.



L'engagement de la France sur le thème du tourisme responsable est significatif car il s'appuie sur un ensemble de compétences acquises depuis de nombreuses années :

- en tant que premier pays récepteur au monde, la France possède un savoir-faire sur l'ensemble des volets du tourisme : définition de politiques, aménagements, infrastructures, etc. mais aussi en matière de tourisme rural, de tourisme social et de tourisme solidaire ;
- des engagements politiques ont déjà été énoncés : stratégie nationale de développement durable en faveur de la promotion d'un tourisme durable dans le cadre des actions à l'international de cette stratégie, initiative de type II pour le développement du tourisme durable ;
- un courant international (agences de coopération bilatérale, organismes onusiens) se constitue sur cette thématique avec un engagement de plus en plus marqué des différents partenaires ; la France participe déjà à cette dynamique et se doit de renforcer sa présence ;
- des demandes de plus en plus nombreuses émanent de pays émergents et en développement, avec un accent particulier sur le tourisme durable ;
- la nécessité d'accompagner des politiques publiques permettant d'encadrer et de maîtriser le développement du secteur, légitime notre intervention ;
- Soutenir les actions exemplaires et coordonner les initiatives locales selon des critères définis et connus de tous les opérateurs est aussi une priorité de l'aide française.

#### **Les actions engagées par le MAE et le Ministère du Tourisme**

Les actions menées par le MAE dans le secteur du tourisme se situent à deux niveaux : le premier est celui du politique aux plans international et national, le second porte sur le soutien aux actions de terrain dans les pays partenaires.

Dans le champ de l'international, les initiatives récentes du MAE concernent :

- la mise en œuvre d'une initiative de type II (faisant suite au sommet de Johannesburg) sur le tourisme solidaire impliquant ONG, privés et institutions ;
- l'installation d'un comité des bailleurs de fonds (agences bilatérales en Europe et américaine, agences des nations unies) sur ce thème, un des objectifs étant la mise en place d'un fonds fiduciaire en appui aux projets de tourisme durable et de lutte contre la pauvreté ;
- le soutien à des forums internationaux (Ouagadougou 2002, Marseille 2003, Mexique 2006) et à la constitution de réseaux d'acteurs nationaux et internationaux.

Au niveau national le partenariat entre la DGCID et la direction du Tourisme porte sur des échanges d'informations et la construction d'objectifs communs, le tourisme responsable étant inscrit comme un axe prioritaire de la stratégie nationale en matière de développement durable. Les Ministères de l'Agriculture et de l'Écologie ainsi que la Conférence permanente du tourisme rural sont associés à ces travaux dans le cadre de ce partenariat.

Une capitalisation des expériences de tourisme responsable dans le monde, à disposition des porteurs de projets est envisagée sur financement FSP. Parmi les actions de terrain, le MAE apporte un appui diversifié (FSP, assistance technique) à des pays de la ZSP (Madagascar, Sénégal, Seychelles, Cap vert, Amérique centrale, etc.) ou à la mise en œuvre de projets innovants portés par des ONG (Burkina, Djibouti, Mali en particulier). De même, diverses actions en matière de sensibilisation ou de mise en réseau des acteurs sont soutenues par nos ambassades.



### 3.4. Le rôle du mouvement associatif

Le mouvement associatif a été largement impliqué depuis de nombreuses années dans les débats nationaux et internationaux sur l'évolution des formes de tourisme responsable et solidaire. Cette contribution aux réflexions a été bien souvent enrichie par les expériences de terrain conduites par les ONG sur divers sites où les complémentarités entre développement des territoires et valorisation durable par le tourisme ont été recherchées.

En effet, l'activité touristique si l'on ne veut pas se limiter au tourisme d'aventure et atteindre un niveau significatif, nécessite des efforts pour l'accès à des services indispensables : eau, assainissement, électricité et voies de communication. De tels projets ne peuvent donc réussir sans des dynamiques et des programmes cohérents de développement élaborés avec les populations et institutions locales au niveau d'un territoire.

L'expérience acquise par ces différents acteurs peut être mobilisée dans un cadre de partenariat entre collectivités territoriales et associations de solidarité internationales. Ces partenariats peuvent être définis et constituer un moyen efficace pour développer le tourisme solidaire en partageant des savoir-faire autour de projets communs.

Les objectifs communs peuvent être :

#### **- de promouvoir des modalités transparentes et innovantes de coopération**

Dans ce cadre, la volonté des Organisations de Solidarité Internationale est de contribuer à la mise en œuvre de coopérations impliquant tous les acteurs et reposant sur les principes suivants :

- la reconnaissance du rôle des élus dans la définition de politiques de coopération, le renforcement des mécanismes et pratiques de démocratie locale, la création des plates-formes de concertation et de coordination afin de réduire les risques de cloisonnement ou d'incompréhension,
- le rejet d'une coopération d'assisté au profit de l'établissement d'une relation égalitaire entre acteurs du Nord et des PED grâce à des partenariats durables et facteurs d'enrichissement mutuel,- le remplacement progressif des interventions directes par des dynamiques d'accompagnement, permettant aux acteurs locaux de prendre en charge la conduite de leurs projets,
- la promotion de l'éducation au développement – “le plaidoyer au Nord” - en vue de sensibiliser l'opinion aux enjeux de la coopération internationale en fédérant les initiatives des acteurs des territoires.

#### **- de partager des orientations sur des modalités d'intervention**

- promouvoir le tourisme en tant que facteur complémentaire du développement de l'agriculture et du monde rural, priorité et fondement de la lutte contre la pauvreté,
- renforcer la capacité des acteurs locaux et des institutions du milieu rural (POA, conseils communaux, organisations territoriales, etc.) à définir, conduire et gérer des dynamiques de développement durable,
- soutenir prioritairement les initiatives liées aux agricultures familiales, indispensables à la préservation des paysages et à la gestion des ressources naturelles,
- prendre en compte les politiques de décentralisation lancées dans de nombreux pays du Sud en aidant les représentants des populations locales à être des acteurs actifs dans ce nouveau contexte.

### **Exemple au Maroc : Aït Bouguemez**

#### **Agir pour un développement équilibré entre tourisme et activités agricoles des familles paysannes d'une vallée du Haut Atlas**

##### **Le contexte**

Dans la province d'Azizal au Nord du Maroc, la vallée berbère des Aït Bouguemez (1800 m. d'altitude) est au cœur d'un massif montagneux considéré comme l'un des plus beaux du Haut Atlas. Longtemps repliée sur elle-même, cette population, à la recherche de ressources complémentaires, s'est ouverte à l'extérieur depuis une vingtaine d'années : émigration saisonnière et développement touristique. Avec l'appui du projet pilote d'économie rurale de haute montagne financé par la coopération française en 1982 et grâce au succès du tourisme d'aventure, de nombreux gîtes d'étapes ont été ouverts dans la vallée et des activités nouvelles créées : guides, muletiers, etc. La construction récente d'une route goudronnée accroît l'intérêt des agences de voyage pour la vallée.

##### **Évolution du projet**

Le développement touristique a permis la création d'activités nouvelles pour une centaine de familles dans la vallée mais a profondément modifié les structures sociales et les visions d'avenir des jeunes : désaffection vis à vis du travail agricole, risques de dégradation du milieu naturel, recomposition des pouvoirs sociaux et apparition de nouveaux leaders porteurs de projets innovants. L'intérêt des politiques publiques et des organismes de développement en faveur des zones marginalisées est renforcé par la nécessité de freiner l'exode rural en milieu urbain.

Le futur de ces vallées ne peut se fonder uniquement sur l'activité touristique; son développement dépend de la poursuite d'une activité agricole permettant le maintien d'une population montagnarde, d'une gestion durable des ressources afin de préserver les paysages, les identités et les cultures qui sont la richesse de ces régions. AVSF en partenariat avec une association dijonnaise (ARBALOU) et l'association locale des Aït Bouguemez met un œuvre un programme de coopération visant à promouvoir un développement équilibré entre agriculture et tourisme, la priorité étant l'accès à l'eau ( eau potable et irrigation) pour tous. Les autorités communales et traditionnelles sont associées aux 500 familles de la vallée pour conduire une réflexion sur l'avenir à court et moyen de la vallée et la maîtrise du développement du territoire. Le financement du projet est assuré dans le cadre du 4<sup>ème</sup> programme concerté MAE/Maroc et reçoit depuis 2004 une subvention de l'Union européenne.

#### **- de transférer expérience et compétences**

Les OSI offrent aux collectivités locales pour la conduite de leurs programmes de coopération :

- une expertise concrète en montages de projet et procédures de financement et en gestion,
- un solide ancrage local grâce à la présence d'équipes de terrain pluridisciplinaires et une expérience d'appui des acteurs locaux (formation d'élus, de responsables et de techniciens, transfert de pratiques),
- une capacité de mobilisation rapide de personnes ressources et une offre d'outils pédagogiques construits à partir d'une capitalisation d'expériences de terrain,

- leur expérience de la vie associative et de l'éducation au développement pour la mobilisation des populations des collectivités,
- des possibilités d'intervention liées aux besoins des collectivités locales : association opérateur de la collectivité, partenaire d'un projet co-construit, collectivité associée à un projet initié par l'association.

La maîtrise d'ouvrage pouvant être généralement assumée par la collectivité et l'association pouvant par délégation et en fonction de sa compétence être mandatée pour assurer tout ou partie de la maîtrise d'œuvre.

### 3.5. Les professionnels du tourisme

Les modes de consommation dans les pays du Nord sont en pleine évolution et de plus en plus de consommateurs attendent des entreprises une prise en compte des problèmes de société dans leur activité économique en référence à des valeurs fondamentales telles que le respect (de l'homme, de l'environnement), l'honnêteté (transparence et intégrité) et la solidarité. Des études récentes montrent qu'une majorité de clients est disposée à privilégier des produits citoyens ou à accepter de payer plus cher des produits "éthiquement correct".

C'est en particulier le constat d'une étude réalisée en 2005 à la demande du MAE, par l'UNAT avec la SOFRES sur le tourisme solidaire vu par les voyageurs français.

De cette enquête il ressort que 29% des personnes interrogées ont entendu parler du tourisme solidaire, que 59% des personnes (en majorité âgée de 35 à 49 ans) sont intéressées par cette formule de tourisme et 7% (plus de 50 ans) très intéressées.

Il est donc logique que ces mutations dans le comportement du consommateur, se traduisent par des demandes de formules de voyages plus responsables, plus éthiques. L'essor des tours opérateurs d'aventure au cours de ces dernières années qui proposent un tourisme plus vrai, plus simple, plus authentique, confirme cette tendance. Elle intéresse désormais la quasi-totalité des opérateurs qui offrent, à côté des formules classiques de tourisme de masse (balnéaires en particulier) des produits plus personnalisés et adaptés à ces nouvelles demandes.

La montée en puissance de ces nouveaux marchés n'est toutefois pas sans risques, car il peut être facile de se donner bonne conscience en achetant un séjour garanti "tourisme responsable" et pour le voyageur de développer et vulgariser des offres "éthiques".

L'exemple suivant a pour objectif de montrer comment un tour opérateur s'est progressivement engagé depuis plusieurs années dans une démarche de qualité pour promouvoir un tourisme solidaire et responsable. D'autres exemples pourraient être cités.

Un des enjeux de développement des formules de tourisme alternatif porte sur l'insertion de cette activité dans un processus de développement durable et de mobilisation des acteurs des territoires. Cette approche ne doit donc pas concerner séparément les acteurs de l'aménagement et du développement des territoires et les tours opérateurs du tourisme solidaire. Un lien doit exister entre ces deux groupes professionnels, c'est une condition de réussite des actions engagées.

### **Exemple : Le Point Afrique une démarche solidaire**

#### **Le contexte**

Fondée en 1996 sous forme coopérative par des anciens du Point Mulhouse (première compagnie de charter en France dans les années 1970), cette entreprise solidaire a racheté le Point Afrique voyages et pris des participations dans diverses structures touristiques et dans la compagnie Air Méditerranée.

Les principes d'intervention sont les suivants :

- Aucune distribution de bénéfices aux actionnaires,
- Les excédents de la coopérative ( après réserve légale) sont totalement réinvestis dans les pays desservis et en priorité dans les régions les plus démunies.
- La première des actions est le désenclavement par la création de liaisons aériennes économiques générant des flux nouveaux essentiellement dans le domaine touristique.
- Respect annoncé du tissu social, marges réduites; des partenariats sont établis avec différents acteurs associatifs, culturels basés sur un principe d'échanges de marchandises.

#### **Actions**

Le Bukina Faso, le Mali, la Mauritanie et le Niger sont les zones principales d'intervention. Achats d'équipements, formations et équipements de guides, de pisteurs, de chauffeurs ou de pinassiers, construction de campements touristiques, promotion d'activités économiques villageoises génératrices d'emplois, diffusion de crédits solidaire, ...etc... les projets soutenus par Point Afrique sont multiples.

L'économie touristique demeure ainsi dans les mains des nationaux car il n'est pas question de capter les richesses locales mais au contraire de les développer. Le tourisme équitable devient un outil de développement durable.

## **3.6. L'offre de formation**

Un des enjeux majeurs pour les autorités politiques des pays en développement soucieuses de promouvoir le tourisme dans leurs pays, porte sur la capacité de cette activité à créer des emplois durables. Il est toutefois évident et c'est là un handicap fort dans les PED, que le niveau de qualification professionnelle des ressources humaines disponibles dans ces pays ne répondent pas toujours aux normes recherchées par les opérateurs et la clientèle.

Dans la majorité des PMA confrontés à des difficultés sévères pour atteindre les objectifs du millénaire en matière d'accès à l'éducation pour tous et disposant de structures d'enseignement supérieur limitées, les dispositifs de formation dans un secteur comme le tourisme sont bien souvent inexistantes ou ne sont pas en mesure de répondre à une demande croissante. Face à cette carence, les grands groupes (hôtellerie en particulier) ont développé des actions internes de formation continue (services, restauration, accueil) en faveur de leur personnel national. De même, dans la plupart des projets pilotes de tourisme solidaire, la formation des acteurs locaux impliqués dans cette activité est une préoccupation des opérateurs publics, privés ou associatifs, cette formation étant là aussi limitée aux objectifs du projet.

Il est donc apparu souhaitable d'examiner quel est l'état de la formation en France dans le secteur du tourisme au sens large et d'apprécier comment ce dispositif peut contribuer au renforcement des capacités humaines dans les pays du Sud.

Il s'agit pour l'essentiel d'une formation professionnelle qui peut être organisée dans un cadre de partenariat avec le réseau éducatif français public ou privé. Cette offre doit être nécessairement adaptée aux besoins spécifiques de qualification locaux en proposant :

- des formations de base sur les différents aspects du tourisme ;
- des formations professionnelles dans les zones où le tourisme existe et s'est développé pour assurer une qualité de prestation mais aussi de gestion des ressources.

Dans le domaine plus particulier du tourisme rural et pour répondre à la demande internationale, l'enseignement agricole professionnel et supérieur (plus de 800 établissements publics et privés) en association avec les acteurs de leurs territoires, s'est organisé pour proposer des formations initiales et continues et mettre en commun leurs expériences (réseaux thématiques tourisme rural, environnement, etc.).

Un des enjeux de développement des formules de tourisme alternatif porte sur l'insertion de cette activité dans un processus de développement durable et de mobilisation des acteurs des territoires. Cette approche ne doit donc pas concerner séparément les acteurs de l'aménagement et du développement des territoires et les tours opérateurs du tourisme solidaire. Un lien doit exister entre ces deux groupes professionnels, c'est une condition de réussite des actions engagées.

Relayée par l'action des pays d'accueil touristique, des parcs naturels régionaux, des stations vertes, des offices du tourisme et autres organisations structurées autour des collectivités locales, la mise en route d'une activité touristique sur l'exploitation agricole prend l'allure d'un prétexte. Si modeste soit-il, le projet de tourisme rural permet l'entretien et/ou la sauvegarde au moindre coût d'un patrimoine légué par la famille. L'existence d'un bâti de qualité (grange, maisons de vigne, manoir familial..) exploitable en gîte ou en chambre d'hôtes donne l'opportunité, après transformation, d'accueillir des touristes. De la rencontre de ces deux éléments peut naître par la suite et pour peu que les résultats soient au rendez vous, un vrai projet.

## **Exemple de coopération entre la Roche sur Yon (85) et Ouled Taïma (Maroc) : Formation, développement et éco-tourisme**

### **Le projet**

En partenariat avec la ville de la Roche sur Yon et la région Pays de Loire, le lycée agricole de la Roche sur Yon a initié depuis 2001 une mobilité de ses apprentis. Les étudiants sont accueillis dans des familles en partenariat avec des associations locales centrées sur l'éco-tourisme.

Un programme d'actions a été élaboré collectivement avec les partenaires marocains :

4 actions à destination des élèves :

- Des chantiers de coopération "faire ensemble" (compostage, maraîchage bio)
- Des outils d'échange et de communication internet (préparation des chantiers)
- Des échanges de documentations pédagogiques et techniques
- Des échanges d'étudiants (stages)

4 actions concernant la formation de formateurs :

- Des formations de techniques agricoles (conduite d'élevage agro bio)
- Des formations à l'ingénierie de formation (ENFA)
- Des échanges sur les spécificités de la pédagogie de l'apprentissage
- Des formations aux nouvelles technologies et à la communication

### **Résultats attendus**

La commune de la Roche sur Yon (53 000 habitants) depuis longtemps investie sur des actions internationales a participé à la valorisation de ce projet dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale mais également au sein de sa Maison du monde et du citoyen, véritable centre de ressources ouvert au public. Ce centre permet de partager avec la population Yonnaise les expériences internationales et d'appuyer toute forme de projet individuel ou collectif dans le cadre d'une coopération.

Le soutien financier de la Région Pays de Loire a permis de faire aboutir ce projet de mobilité et de coopération d'étudiants apprentis, ce qui reste totalement exceptionnel.

Après quatre années d'échanges et de coopération sur ce projet marocain, les collectivités territoriales et le Lycée agricole de la Roche sur Yon évaluent l'ampleur de leur investissement en matière d'éducation.

En effet, l'action au sud et donc sa dimension internationale permet aux futurs agriculteurs ou paysagistes non seulement d'appréhender les conditions de travail et de vie au sud mais aussi de se repositionner dans leur futur pratique professionnelle et citoyenne. Au travers de ce projet, au-delà du tourisme solidaire, la connaissance interculturelle facilitera des échanges professionnels agricoles et d'accueil touristique. Ils s'établiront sur les fondements d'une éducation au développement, véritable pilier pour un tourisme solidaire et responsable.

*Deuxième partie*  
*Les collectivités territoriales*  
*et le tourisme*





# 1. État des lieux

## 1.1. Analyse des bases de données : le champ d'intervention

Les collectivités territoriales s'impliquent dans des actions de coopération décentralisée nombreuses et diversifiées. Il faut toutefois souligner que les interventions axées sur la solidarité internationale focalisées sur les domaines économiques et sociaux essentiels (développement rural, hydraulique villageoise, santé) ou favorisant des échanges culturels, sont la priorité dans les partenariats avec les pays les moins avancés (zone de solidarité prioritaire en particulier).

Au niveau national, la CNCD participe au recensement de ces opérations par la mise à jour d'une base de données thématique et géographique.

Le tableau présenté à la page suivante est extrait de cette base de données. Il récapitule par niveaux de collectivités territoriales et destinations les liens de partenariat sur le thème tourisme. Ces formes d'intervention étant encore peu développées, la base de données ne permet pas, pour le moment, d'avoir une caractérisation très fine des modèles de promotion du tourisme soutenus par les collectivités ni d'appréhender des projets ayant développé des composantes touristiques mais classées sous d'autres rubriques. De même, compte tenu des délais d'actualisation de cette base et de l'intérêt relativement récent des collectivités territoriales pour ces actions, on peut considérer que le recensement actuel ne prend pas en compte l'ensemble des liens entre collectivités territoriales.

Un sondage effectué auprès de quelques collectivités montre que ce sont d'abord les aspects valorisation de l'action et promotion des échanges qui l'emportent sur la mise en œuvre de démarches touristiques durables stricto sensu.

En moyenne, assez peu de dossiers relatifs à l'activité touristique ont été enregistrés par les collectivités territoriales (départements en particulier). Le tableau (page suivante) signale les régions, départements et villes se situant au-dessus de la moyenne. On constate ainsi une forte concentration des projets à vocation touristique entre quelques collectivités. C'est notamment le cas des municipalités où 6 villes (13 % de l'effectif) soutiennent plus de 50% des projets de leur catégorie. En ce qui concerne deux des villes ayant le plus grand nombre de liens dans le tourisme, les actions conduites dans ce domaine ont pour objet de favoriser des échanges touristiques, aucune n'ayant encore pour objectif le développement de programmes de tourisme solidaire.

Collectivités	Nombre	Projets	U.E.	Autres Europe	Asie Moyen Orient	Afrique Océan indien	Amérique nord et sud
<b>Régions</b>	<b>14</b>	<b>32</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	
<b>Dont</b>							
Lorraine		4					
Rhône Alpes		4					
Limousin		3					
Midi Pyrénées		3					
Réunion		3					
<b>Départements</b>	<b>20</b>	<b>32</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>3</b>
<b>Dont</b>							
Finistère		3					
Haut Rhin		3					
Hérault		3					
Côtes d'Armor		2					
Isère		2					
Lozère		2					
Morbihan		2					
Oise		2					
<b>Comm. urbaines</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	
<b>Dont</b>							
Dunkerque		3					
Strasbourg		2					
<b>Villes</b>	<b>45</b>	<b>70</b>	<b>34</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>Dont</b>							
Grasse		9					
Vierzon		9					
Marseille		5					
Vienne		5					
Aix en Provence		4					
Nancy		4					
Ensemble		143	67	11	25	29	11
%		100	46,9	7,7	17,4	20,3	7,7

*Note : inventaire des collectivités non exhaustif*

Les principaux pays concernés par ces actions sont :

- En Europe de l'ouest : 19 pays dont Allemagne (17 projets), Italie (10 projets), Pologne (10 projets) et Belgique (7 projets);
- Dans le reste de l'Europe : 7 pays dont Roumanie (3 projets), Arménie, Russie et Suisse (2 projets) ;
- En Asie et au Moyen Orient : 9 pays dont Chine (7 projets), Japon (3 projets), Palestine (4 projets), Laos et Vietnam (2 projets) ;
- En Afrique et dans l'Océan Indien : 12 pays dont Maroc (7 projets), Tunisie (6 projets), Sénégal (5 projets), Afrique du Sud et Burkina (2 projets) ;
- En Amérique : 5 pays dont États Unis (4 projets), Canada (3 projets) et Chili (2 projets).

## 1.2. Importance du secteur touristique pour la coopération décentralisée, impact des interventions

Malgré le nombre très restreint de projets (2% de l'ensemble des interventions enregistrées), on note une très grande diversité des interventions soutenues par les collectivités puisque le domaine géographique couvre l'ensemble des continents et intéresse 52 pays.

Si le volume des partenariats à l'intérieur de l'Union européenne reste dominant (plus de 45% des interventions), il est inférieur au niveau observé dans la base de données où tous domaines confondus, près de 2/3 des liens se nouent entre collectivités locales de l'Union. Les actions en Afrique ou en Asie sont à des niveaux quasi identiques, le nombre de pays concernés en Afrique étant nettement plus élevé.

Les PMA (20% des pays mais moins de 10% des projets) sont relativement peu touchés par des interventions dans le domaine du tourisme. Ainsi au Vietnam, où les partenariats entre collectivités sont croissants depuis quelques années, deux actions touristiques seulement ont été enregistrées.

## 2. Typologie

L'originalité de la coopération décentralisée est de se situer à l'interface entre le secteur public et la société civile et d'avoir capacité à réunir les deux types d'acteurs dans un esprit de partenariat.

Compte tenu de la très grande liberté d'initiative des collectivités territoriales dont le champ d'intervention en matière de coopération décentralisée a été défini par la loi du 6 février 1992, il est bien souvent difficile d'établir une typologie ordonnée de leurs interventions. Cette difficulté résulte de la très grande diversité des domaines de partenariat, parfois très anciens, où l'origine des demandes et les objectifs recherchés sont devenus de plus en plus diffus.

Les paragraphes suivants ont pour objectifs de clarifier la typologie des actions selon leur origine ou les objectifs recherchés. Cette analyse n'est donc pas spécifique aux activités touristiques dont le développement récent s'est naturellement inscrit en complémentarité de partenariats bien établis.

### 2.1. Typologie par origine et localisation

Divers facteurs peuvent être à l'origine de la mobilisation d'une ou plusieurs collectivités territoriales (régions, départements, communes et groupements) dans une action de coopération décentralisée avec un partenaire du Nord ou du sud.

#### Politique

L'ouverture d'une collectivité territoriale à l'international est bien souvent le résultat d'une volonté politique des élus. C'est notamment le cas de nombreux jumelages traditionnels qui ont permis de créer des liens étroits entre élus, populations des cités et de favoriser des réseaux d'échanges. Dans ce cadre, les jumelages entre villes du Nord (Europe, Amérique) en développant les échanges entre habitants des cités respectives pour des motifs divers (rencontre de jeunes, échanges éducatifs et culturels, partenariats économiques, etc.) ont été parfois conduit à favoriser une offre de produit touristique.

Bien souvent cette offre s'est limitée à accorder des facilités d'accès à une découverte des richesses patrimoniales du partenaire (tarifs réduits pour des visites de musée par exemple).

Ce tourisme est durable certes mais ne peut pas être assimilé à une démarche de tourisme solidaire. Il existe toutefois des exemples d'évolution de propositions touristiques (avec les pays d'Europe de l'est par exemple) tendant à construire des relations responsables : tourisme équestre et rural, éco-tourisme, routes des vins etc...L'existence d'opérateurs du secteur du tourisme ouverts à des démarches alternatives (plus fréquents dans le cas de relations Nord- Nord) facilitent ces évolutions. Une rencontre d'élus peut être à l'origine d'un lien de coopération décentralisée entre entités territoriales de niveau similaire comme il peut résulter de l'initiative d'un groupe d'acteurs d'un territoire. Dans ce dernier cas, la pérennité des interventions sera sans doute mieux assurée mais il est peu probable, s'agissant d'acteurs dans les pays du Sud, que la demande initiale portera sur le développement d'une activité touristique qui présuppose l'existence d'un tissu professionnel qualifié.

### **Géographique**

Un partenariat territorial peut être le résultat de flux d'échanges (commerciaux, humains) traditionnels ou de proximité entre régions : relations transfrontalières, bassin méditerranéen, Côte d'Afrique et grands ports français. Dans le cas des relations euro-méditerranée, plusieurs exemples de coopération décentralisée entre la France et le Maroc (où une activité touristique peut être développée sans grande difficulté) ont été retenus pour illustrer ce vade-mecum.

### **Historique**

L'existence de diasporas de migrants en France est souvent à l'origine d'actions de coopération décentralisée. C'est en particulier le cas de travailleurs immigrés sénégalais et/ou maliens de la vallée du Sénégal installés dans la région parisienne qui ont mobilisé les collectivités territoriales pour des appuis à leurs régions d'origine. Il est toutefois évident que des considérations d'ordre social ou économique en faveur de familles locales démunies, l'emportent sur une préoccupation de valorisation touristique d'un territoire rural éloigné (Kayes par exemple).

### **Conjoncturel**

La mobilisation d'un territoire sur une action de coopération décentralisée peut être déterminée par l'existence de liens bien établis entre certains acteurs de deux territoires : élus et particuliers, associations, etc. Dans ce cas, le tourisme pourrait constituer une porte d'entrée d'un partenariat évoluant vers un développement local.

Les exemples décrits ci après ont pour objectif de proposer des interventions fondées sur une approche touristique responsable considérées comme un facteur de développement des territoires. Ils correspondent à des thématiques (développement local, conservation du patrimoine) et à des situations géographiques (milieu rural, cités urbaines) bien différenciées.

### **Exemple à Djibouti : Tourisme équitable et solidaire et développement local**

#### **Le Contexte**

Le village d'ASSAMO à Djibouti (Issas) s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de tourisme équitable. Confronté à des problèmes de commercialisation des produits agricoles malgré la création d'une coopérative agricole en 1993, les caravanes chamelières traditionnelles de transport de produits ont trouvé rapidement d'autres vocations. Ainsi, dès 1994 une première expérience de tourisme équitable a été lancée.

En 2002, la communauté villageoise a créé une association pour le développement durable local ASA JOG (ADDLA) et demandé à l'ONG T2D2 (Tourisme, territoires et développement durable) de les aider à formuler un programme de développement décennal.

#### **Le projet**

A l'issue de plusieurs années et de nombreuses réunions quatre axes de progrès ont été arrêtés pour maximiser les effets de l'activité touristique :

- Un choix de consommation où le touriste adhère au principe d'un versement solidaire à chaque achat d'une prestation et cofinancé des actions utiles à la communauté ;
- Un tourisme plus responsable dans ses dimensions économique, sociale et environnementale par une maximisation des effets positifs : salaires, conditions de travail, emplois, partage des ressources, respect de l'environnement ;
- Un tourisme porteur d'une diversification des activités et des conditions de vie : artisanat, transformation des produits agricoles, gestion des ressources en eau et économie d'énergie, organisation et dynamiques locales, etc. ;
- Une mise en cohérence des actions dans un cadre d'un programme de développement durable établi avec la population, l'agenda 21 local.

#### **Résultats et perspectives**

L'existence d'une clientèle expatriée locale importante (militaires en particulier) et extérieure gérée par un opérateur local, le soutien de 3 voyagistes en France constituent une sécurité pour cette démarche de tourisme solidaire et équitable. Aux 17 caravanes en fonction et 8 guides formés, s'ajoutent de nouveaux métiers. Au total, plus de 200 personnes sont concernées par le projet.

L'exemplarité de cette intervention s'est traduite par l'ouverture d'un deuxième terrain d'expérimentation avec un Village d'élevage traditionnel Ardo et la vallée d'Ayboli ayant constitué une association communautaire villageoise l'ACVA. Des circuits découvertes et thématiques sur l'ensemble de la république de Djibouti et une mise en relation avec des circuits caravaniers organisés dans l'Aoussa (Ethiopie) sont envisagés ultérieurement...

## *Développement urbain et valorisation touristique*

Les trois exemples suivants illustrent l'analyse de la partie précédente sur les enjeux où les préoccupations en matière de conservation des patrimoines ou des cultures traditionnelles, constituent des liens de partenariat forts entre collectivités territoriales. Ces cas ont été aussi choisis en raison des démarches de valorisation touristique durable adoptées pour renforcer ces actions.

### **Exemple en Asie : en matière de tourisme durable et de développement local durable Sauvetage des maisons jardins de la ville de Hué (2005) coopération entre la région Nord Pas de Calais et la Province de Thua Thien Hué (Vietnam)**

#### **Le Contexte**

La province de Thua Thien Hué connaît une croissance rapide de plus de 9% par an et les conditions de vie des habitants s'améliorent progressivement. La ville de Hué, capitale de la Province, est classée au patrimoine mondial par l'Unesco depuis 1993 pour l'importance de son patrimoine bâti comme la citadelle de Hué, et surtout un grand nombre de maisons traditionnelles en bois dites "maisons jardins". La tendance à la construction de maisons neuves en béton qui permet d'assurer plus aisément un confort de vie et des activités commerciales fait petit à petit disparaître les maisons traditionnelles.

#### **Études et premières réalisations :**

Depuis le début de la coopération entre la Région Nord – Pas de Calais et la Province de Thua Thien Hué, la question de la préservation du patrimoine architectural associée à une démarche paysagère a été au cœur des discussions. Dès 1999, la Communauté Urbaine de Lille avait travaillé sur cette question en rénovant une maison jardin appelée la Maison du Patrimoine dont le fonctionnement est assuré par le Conseil Régional depuis cette date. Elle sert de bureau d'accueil pour la politique de sensibilisation à la rénovation auprès des habitants de la ville. Un complément d'enquête effectué par l'institut d'études d'architecture vietnamien de Hanoi en 2002 montre que 15% des maisons de la ville de Hué ont disparu depuis 1998. Dans un quartier précis, la perte est estimée à 54%.

#### **Le projet**

Les moyens financiers locaux ne permettent pas de sauvegarder rapidement ces maisons en subventionnant intégralement leurs propriétaires, et souvent les habitants n'ont pas de ressources suffisantes pour financer les travaux. L'ambition du projet est le sauvetage de 20 maisons jardins. Afin d'impliquer la population dans un développement responsable et d'inscrire l'action dans la durée, l'objectif est de solliciter une petite participation financière des propriétaires pour la rénovation de leur maison et de leur proposer une formation d'accueil de touristes en "Chambres d'hôtes". Les revenus liés à cette activité seront utilisés par les propriétaires à l'entretien de la maison et pour la vie quotidienne.

Pour créer les outils économiques d'un tourisme durable, il est essentiel de trouver des partenaires vietnamiens et étrangers (entreprises, fondations, organismes publics et collectivités) qui permettront d'accélérer le rythme de parrainage des "maisons jardins", de maintenir les habitants dans leur logement en améliorant leur confort (mise aux normes des équipements électriques et sanitaires) et enfin de mettre en valeur les maisons à travers des supports de communication et des incitations à la création d'activités culturelles et touristiques.

## **Exemple au Laos : le partenariat entre les villes de Luang Prabang et Chinon**

Préservation et la mise en valeur du patrimoine de la ville

### **Le contexte**

En 1995, le Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO a inscrit Luang Prabang sur la liste des villes du patrimoine mondial. Dans sa partie urbaine, Luang Prabang réunit en effet des paysages naturels et urbains de zones humides remarquables et un patrimoine bâti exceptionnel d'architecture lao et coloniale. En réponse à une demande du gouvernement laotien auprès de l'UNESCO visant à assurer une mise en valeur pérenne du patrimoine de la ville, un projet de coopération décentralisée entre les villes de Chinon et Luang Prabang a été lancé en 1996.

### **Le projet**

A partir de l'expérience acquise par la Ville de Chinon, un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) a été élaboré en étroite concertation avec la population. Les principaux objectifs du projet ont été définis dans une perspective de développement durable, ce qui suppose de préserver :

- le patrimoine tout en envisageant l'avenir de la ville dans le respect de la tradition urbaine laotienne ;
- développer les capacités institutionnelles locales par le transfert de compétences, de gestion locale, d'aménagement et de développement territorial entre les collectivités, grâce à des échanges entre responsables politiques locaux d'une part et entre techniciens d'autre part ;
- placer la population locale au cœur du projet, en veillant à prendre en compte la culture locale, élément caractéristique de la vie quotidienne et de la vie culturelle populaire.

Ainsi, la restauration des bâtiments et sites villageois a été conduite en maintenant en place la population qui a été associée avec les autorités administratives, religieuses et communales à la prise de décisions.

### **La stratégie d'intervention définie pour la mise en œuvre du PRSM a reposé sur :**

- l'animation de chantiers écoles pour retrouver les savoir-faire locaux (construction et fabrication de matériaux traditionnels) et relancer les filières locales ;
- la réalisation d'opérations démonstratives de restauration d'édifices historiques et d'habitats traditionnels, d'aménagement urbain et d'assainissement ;
- la mise en place d'un fonds d'aide à la population pour aider les habitants les plus modestes à restaurer et moderniser leur habitations.

Une Maison du Patrimoine, dotée d'une équipe permanente de techniciens nationaux, a été installée pour assurer la pérennité de l'intervention.

La ville de Chinon par son agence de développement et d'urbanisme, a apporté une assistance technique et organisationnelle à cette structure. Un Comité national (niveau ministériel) de conservation du patrimoine national, culturel, historique et naturel et un Comité local du patrimoine (niveau district provincial) ont été installés pour un suivi politique et réglementaire de l'ensemble de l'intervention.

La réussite de cette opération repose sur un partenariat international mobilisé par l'UNESCO où les concours du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne (sur un ensemble de plus de 12 bailleurs de fonds pendant la phase initiale) et l'engagement des collectivités territoriales ont été déterminants.

#### **Perspectives**

Depuis 2002, un schéma de cohérence territoriale (SCOT), financé par l'AFD, a été adopté. Il a pour objet d'assurer la cohérence du développement territorial, la coordination des politiques menées en matière de développement économique et d'implantations commerciales dans une ville qui est devenue un site touristique majeur, cible d'investissements privés, mais exerçant une forte attractivité sur les populations périphériques et sujette à des pressions foncières difficiles à maîtriser. Parmi les actions retenues par le SCOT, la création d'un Parc naturel régional permettra de protéger les espaces naturels tout en permettant une valorisation de la région en matière d'animation, d'éducation, de développement économique et touristique.

### **Exemple : coopération entre les villes d'Albi et d'Abomey (Bénin)**

#### **Tourisme solidaire et sauvegarde du patrimoine**

##### **Le projet**

En 2005, la ville d'Albi s'est engagée dans un projet de coopération avec la ville d'Abomey. Ce partenariat a été établi sur la base d'une analyse multicritères où l'existence d'un potentiel touristique significatif (classement d'Abomey par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'Humanité) a constitué un point déterminant dans le choix du partenaire.

Le tourisme n'est en effet pas le moteur unique du projet, mais un élément essentiel permettant de fédérer les dynamiques locales et de mobiliser les acteurs de la société civile à Albi (plusieurs associations participent à l'action) comme à Abomey.

Le projet a pour objectif de mettre en place les conditions d'une valorisation durable du patrimoine culturel béninois en engageant une démarche touristique ethnique et écologique. Pour cela, il est prévu d'installer une maison du tourisme et d'organiser des circuits (visite des palais royaux en particulier) permettant aux voyageurs une découverte plus autonome des richesses culturelles de la région d'Abomey. La réalisation de documents à l'usage des touristes et l'utilisation du logo UNESCO "patrimoine mondial" sur l'ensemble des sites touristiques, devrait renforcer l'attractivité de la région et être un facteur de durabilité. Les concours financiers de la Ville d'Albi et de l'UNESCO, viendront abonder les contributions attendues de la ville d'Abomey.

D'autres actions de coopération décentralisée ont été initiées avec la ville d'Abomey pour l'amélioration des services (éclairage public, eau potable, communications) et le renforcement des capacités (formation des agents administratifs, état civil).



## 2.2. Typologie par objectifs

À la différence des partenariats entre collectivités territoriales du Nord où de multiples liens peuvent être établis, les interventions des collectivités locales dans les PED et les PMA reposent avant tout sur des principes de solidarité avec la volonté affichée de valoriser les acteurs d'un territoire, de développer des compétences spécifiques d'une collectivité dans un domaine d'activité particulier ou encore de favoriser des échanges commerciaux ou économiques. Dans ce contexte, la mise en œuvre d'actions visant l'amélioration des conditions de vie (accès à l'eau, soins de santé), le développement économique et rural, l'organisation des acteurs d'un territoire qui combinent le plus souvent les objectifs énumérés ci dessus, dominant. Une composante tourisme peut donc être développée ultérieurement pour valoriser les acquis et les potentiels locaux.

De nombreux exemples de partenariats en coopération décentralisée présentés dans ce document s'inscrivent dans cette démarche de développement durable et de réduction de la pauvreté où une action touristique vient compléter des relations entre collectivités territoriales déjà bien établies.

Les exemples suivants, même s'ils sont moins nombreux, ont été spécifiquement sélectionnés car ils ont pour objectifs de montrer qu'il est possible d'adopter des démarches inverses. La promotion d'un tourisme durable peut en effet être le point d'ancrage d'un partenariat Nord Sud, sous réserve de l'existence d'un potentiel touristique connu, pour assurer l'émergence d'activités économiques (guides, artisans) et conforter un développement local. Il est toutefois évident que la promotion d'une activité touristique durable apportera un plus à une communauté, mais ne peut constituer à elle seule, car elle ne mobilise qu'une fraction de cette communauté, l'essentiel d'un développement du territoire.

### **Exemple en Afrique : coopération entre la Région Nord Pas de Calais et la Région de Saint Louis (Sénégal)**

#### **Protection, valorisation et structuration de l'offre touristique à Saint Louis**

Mise en place de parcours écotouristique et valorisation du patrimoine, d'outils de communication, formation de guides, soutien au syndicat d'initiatives de Saint-Louis dans le cadre d'un projet à l'échelle régionale conduit par l'Espace Naturel Régional, l'Union Nationale des CPIE et l'association "Initiatives pour le Développement Durable".

#### **Le contexte**

Depuis une vingtaine d'années, le Nord Pas de Calais et la région de Saint Louis entretiennent des liens privilégiés. Cette région d'Afrique bénéficie d'atouts touristiques considérables, en particulier ses parcs nationaux et son patrimoine (bâti, naturel et humain), qui en font aujourd'hui la troisième région touristique du pays. Le tourisme au Sénégal est principalement localisé au sud de Dakar (tourisme balnéaire et complexes associés). La région de Saint Louis était une étape de courte durée dans les circuits au départ de Dakar. La Région Nord Pas de Calais a souhaité contribuer au développement de ce potentiel, grâce à la valorisation de ce patrimoine comme outil structurant pour le développement local et la lutte contre la pauvreté. L'objectif visait à soutenir une exploitation durable des potentiels touristiques locaux via la régionalisation d'une offre responsable et structurée.

## **Le programme : en trois temps**

### ***1. Valorisation des potentiels touristiques naturels***

En 1996, la Région Nord - Pas de Calais puis l'ambassade de France à Dakar ont sollicité l'Espace Naturel Régional (ENR), organisme gestionnaire du Parc Naturel Régional de Scarpe Escaut, pour une mission d'identification des potentiels touristiques de la région. L'opérateur français était invité à partager ses savoir-faire afin de transformer la vision des habitants et montrer que les parcs peuvent augmenter leurs ressources.

#### **Actions :**

Parc naturel de la Langue de Barbarie : réalisation d'un ponton embarcadère, identification des potentialités touristiques et propositions de diversification de l'offre. Parc naturel des oiseaux de Djoudj (patrimoine de l'Unesco, 3e réserve ornithologique mondiale): installation d'une coopérative artisanale avec 7 communautés villageoises, ouverture d'une boutique artisanale gérée par un comité et réalisation d'un Ecomusée.

### ***2. Renforcement et structuration du syndicat d'initiatives et de tourisme de Saint Louis***

Créé en 1991 grâce à un partenariat avec la Région NPC, c'est le premier du Sénégal Il remplit à la fois les fonctions d'accueil et de développement. En parallèle à ce travail des actions de formations de guides touristiques ont été conduites à Saint Louis.

### ***3. Valorisation et réflexion à partir du lien entre développement local et développement du tourisme***

S'appuyant sur la structuration du syndicat d'initiatives et les expertises des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement du Val d'Authie et du Pays du Narbonnais, des missions d'identification des patrimoines et de définition de parcours d'interprétation ont été menées entre 2000 et 2003 par l'UNCPIE et Initiatives pour le Développement Durable (IDD).

A partir de 2003, le service international de l'UNCPIE prend le relais : réalisation de panneaux de valorisation de signalisation et de comportements, édition de documents d'information et de promotion (plan, brochure...), formation de guides touristiques sur le développement durable et sensibilisation des acteurs de la filière touristique. Enfin, une action d'information et de sensibilisation en milieu scolaire a été lancée sur l'importance du patrimoine dans la région.

#### **Résultats :**

Une approche du développement touristique à l'échelle régionale : la création du Syndicat d'initiatives a permis de lancer une réflexion touristique sur la Région de Saint Louis. Une fédération des syndicats d'initiatives constituée récemment, s'appuyant sur l'expérience de Saint Louis. Un dynamisme suscité par la création de la Boutique artisanale s'est largement développé.

#### **Impact :**

Une croissance du nombre de nuitées : 82 500 en 1997 pour 134 200 en 2000.

## **Exemple en Afrique : un partenariat entre ONG pour le développement de l'éco-tourisme à Sao Tomé**

### **Le contexte**

Cette petite République insulaire et lusophone constituée des îles de Sao Tomé et de Principe n'est pas encore une destination à la mode. Mal desservie par les grandes compagnies aériennes, elle souffre d'un réseau routier plus que modeste et d'une infrastructure hôtelière peu développée. Malgré tout, le pays dispose d'un potentiel réel encore inexploité, faute de compétences locales dans ce domaine et de partenaires fiables, à l'exception de l'ONG Mar Ambiente e Pesca Artisanal (MARAPA), créée en 1999. En quelques années, celle-ci est devenue la structure de référence pour tout ce qui concerne non seulement la pêche artisanale, mais également la protection des écosystèmes côtiers et marins et leur valorisation touristique : biodiversité autour des tortues marines, éducation environnementale du littoral, restauration de salines, mise en valeur de la mangrove, etc.

### **Le projet**

MARAPA et l'AFVP ont signé un accord de partenariat depuis 2001 pour favoriser le développement d'une destination d'écotourisme communautaire, au sein d'une des régions les plus sauvages du sud du pays, particulièrement isolée, qui répond au nom pourtant mondialement connu de... Porto Alegre. Portée par un ensemble d'institutions internationales, cette opération n'a pour l'instant aucun partenaire territorial en France. Porto Alegre est un ancien domaine agricole abandonné à l'indépendance qui dispose de richesses abondantes (fruits, noix de cocos, plantes à usages divers, gibier) subvenant aux besoins des communautés villageoises. L'une des richesses de l'environnement marin de ce site, ce sont les tortues qu'il faut impérativement protéger, car comme partout ailleurs, elles sont menacées par le braconnage et les mauvaises pratiques. Deux volontaires ont été mis à disposition de MARAPA pour la mise en œuvre d'un programme de promotion d'une destination éco-touristique et d'une action plus spécifique de protection des tortues et d'éducation environnementale.

En matière d'éco-tourisme, les actions prioritaires ont porté sur la réhabilitation d'un campement en bordure de plage en associant les populations locales pour l'installation d'espaces verts, la présentation d'objets artisanaux et le repérage de sentiers touristiques. La communauté villageoise a été aussi mobilisée pour retracer l'histoire du site.

Le campement est opérationnel et accueille pour de courts séjours de quelques jours, des groupes de touristes sensibles aux produits proposés par le site : randonnée en forêt littorale, observation de la mangrove et de l'avifaune, plages.. Destination "de niche" pour un public ciblé, l'effort de communication (site Internet, affiches, dépliants...) commence à porter ses fruits et certains Tour Operators n'hésitent pas à l'inclure dans leur offre.

### **Objectifs ultérieurs**

Autour de cette infrastructure et de son proche environnement, l'objectif principal de MARAPA et des promoteurs du projet est bien entendu d'enclencher une dynamique de développement local, de mobilisation et d'appropriation de la démarche : structuration des acteurs, formation des guides et des responsables associatifs, formation des personnels aux métiers de l'accueil et de la restauration, avec une prise de conscience collective qu'au-delà des mesures de conservation mal comprises et jamais respectées, la sauvegarde de l'environnement représente un avenir économique certain. Toutefois, malgré des premiers résultats encourageants, les défis restent nombreux : améliorer l'implication des personnes, poursuivre l'effort de formation, concevoir des outils de gestion adaptés et surtout, diversifier l'offre afin d'augmenter le taux de fréquentation du site sans le détériorer, allonger aussi la durée moyenne des séjours.

## 3. Formes d'actions

La plupart des exemples présentés dans ce dossier portaient naturellement sur des engagements d'acteurs français dans le cadre (ou non) d'un partenariat entre collectivités territoriales.

Il est apparu intéressant dans ce chapitre, de présenter des actions de coopération sur le thème du tourisme durable conduites avec l'appui de collectivités et d'acteurs d'autres pays européens où se sont développés depuis plusieurs années des savoir-faire reconnus. La promotion d'un tourisme durable, solidaire et responsable mobilise de plus en plus d'acteurs de la Communauté internationale pour lesquels cette activité peut avoir un impact économique et social fort pour les populations les plus démunies, des effets structurants pour une collectivité territoriale et contribuer à la réduction de la pauvreté.

Ces constats sont affirmés à l'occasion de nombreux colloques internationaux où les différents acteurs échangent leurs propres expériences, nouent de nouveaux partenariats et précisent les concepts éthiques de ces démarches nouvelles.

De même, il a semblé intéressant dans cette partie de proposer quelques exemples spécifiques à une démarche française où la préservation de la ruralité est une caractéristique importante dans toute action d'aménagement du territoire.

### 3.1. Les exemples européens

En Europe, les organisations de tourisme social ou solidaire diffèrent par leurs attaches historiques nationales, leurs statuts (associations, coopératives, fondations syndicats), leur taille et leur poids économique, leur mode d'organisation (fédérations, réseaux) ainsi que par les catégories de bénéficiaires ciblées et par les champs géographiques d'intervention.

Plusieurs exemples de coopération entre collectivités européennes autour du tourisme rural avaient déjà été présentés dans le précédent vade-mecum "coopération décentralisée, agriculture et développement rural".

D'autres exemples ont donc été retenus pour illustrer les démarches engagées en faveur d'un tourisme responsable soit au profit des collectivités du Sud ou au Nord dans leur propre territoire. C'est en particulier le cas de l'Italie exposé ci-après ou du Portugal dont plusieurs exemples ont été présentés dans ce document.

L'Italie est un des pays européens le plus impliqué depuis plus d'une vingtaine d'années dans la promotion du Tourisme responsable. De nombreux acteurs (ONG de coopération internationale, organismes de tourisme social, coopératives de services et de tourisme, associations de défense des consommateurs, commerce équitable, etc.) se sont mobilisés pour afficher une volonté commune d'éviter toute dispersion dans leur action et concentrer leurs efforts sur des points de convergence.

L'adoption en 1997 par ces différents acteurs d'une charte du tourisme responsable entraîne la fondation l'année suivante d'une Agence italienne du tourisme responsable (AITR) dont les objectifs sont de fédérer les initiatives de tourisme solidaire, d'assurer leur promotion et l'éducation des usagers, d'élargir enfin le réseau des adhérents (50 environ en 2003). L'exemple ci-après présente la démarche adoptée par les membres de ce réseau dans la construction de projets touristiques avec leurs partenaires étrangers.

## **Exemple de coopération décentralisée entre l'Italie et l'Argentine : Agritourisme et tourisme rural pour le développement durable de la province de Misiones**

**Cadre du projet :** les acteurs locaux impliqués

### **Partenaire local**

L'Union des Ecoles de la famille agricole de Misiones est une fédération, fondée en 1990, qui coordonne 15 établissements de l'enseignement agricole et un institut de formation pour universitaires. Ces écoles sont publiques, gérées par des associations civiles, composées de parents d'élèves et d'acteurs sociaux du territoire, utilisent une pédagogie d'enseignement basée sur l'alternance scolaire-travail à travers une méthodologie d'apprentissage qui alterne "activités de formation en école et en situation de travail".

De nombreux acteurs locaux ont passé des accords de collaboration avec l'Union. Il s'agit :

- Des municipalités de San Pedro, San Vicente, El Soberbio avec lesquelles ont été développées des conventions et accords de travail pour la promotion touristique des fermes agricoles
- Du Ministère de l'Education de la Province
- De l'institut National Technologique de pêche agricole
- De la faculté d'agronomie de l'Université de Buenos Aires
- Des facultés des sciences sociales et des sciences forestières de l'Université nationale de Misiones
- Du réseau des Parcs nationaux.

### **Les acteurs italiens impliqués dans ce projet sont :**

l'ONG ISCOS (Rome) et l'Université de Sienna qui a développé une Maîtrise en économie environnementale et tourisme durable. Le COSPE<sup>1</sup> et la Région de Ligurie participent au montage financier de cette action.

### **Le projet**

La première phase du projet est prévue de 2004 à 2006

Elle porte sur les actions suivantes :

- Constitution d'un réseau d'agrotourisme organisé pour intégrer les entreprises agricoles familiales dans le but de promouvoir l'agrotourisme et le tourisme rural
- Promotion et Vente de forfaits touristiques au travers d'agences et d'organismes publicitaires élaborés conjointement avec les producteurs du réseau d'agrotourisme
- Fourniture de services touristiques par les petits producteurs comme partie intégrante de la stratégie productive de la ferme agricole
- Arrangements des infrastructures des entreprises agricoles pour l'accueil des touristes et l'élaboration des produits artisanaux
- Souscription d'accords de collaboration du réseau d'agrotourisme avec une autre entité de développement local pour la promotion de l'agrotourisme et du tourisme rural en général de la province de Misiones.

*COSPE : coopération pour le développement des pays émergents. COSPE est une ONG du MAE italien et de l'Union européenne qui opère dans le secteur de la coopération et de la solidarité internationale.*

## 3.2. Les exemples français

Forte de son expérience en matière d'accueil de touristes étrangers, il existe en France une expertise qualifiée et diversifiée qui s'est développée au cours des décennies passées. Cette partie se propose de présenter quelques formes d'approches dans le tourisme responsable plus ou moins spécifiques à notre savoir faire qui peuvent être (ou sont déjà) reproduites dans un cadre de partenariat international entre territoires.

### *Le tourisme rural*

Depuis plusieurs décennies, la profession agricole s'est intéressée à l'activité touristique considérée comme un prolongement de l'activité agricole. Ce développement de l'offre française en matière de tourisme rural, la diversité des produits proposés, la diversité des métiers et l'éventail des clientèles touristiques constituent un champ d'expériences spécifiques à ce domaine.

En 2005, une étude du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (DGER) a été réalisée pour effectuer un inventaire des activités, des métiers et des dispositifs de formation en tourisme rural. En l'absence de définition univoque du Tourisme rural en France (voir première partie définitions et concepts) l'enjeu de cette étude, lors de la délimitation de son champ, a porté sur la construction d'une représentation commune et partagée du tourisme rural.

Parmi les concepts unifiant et contemporains pour contenir sans exclusive cet ensemble de prestations et de pratiques, le choix s'est porté sur celui de "tourisme de pays". Ce concept désigne un tourisme local, voulu et maîtrisé par les gens du pays, un tourisme de rencontre et de partage, puisant ses arguments dans la richesse des terroirs et la convivialité des habitants. Par la valorisation des ressources naturelles, des paysages, des patrimoines, des cultures locales, des produits des terroirs, le tourisme rural est facteur de développement local durable et constitue une réponse adéquate aux besoins de loisirs dans une société moderne, dans une nouvelle solidarité sociale ville campagne.

Le tourisme rural "à la française" est sans doute un des modèles de tourisme qui a su intégrer les notions de responsabilité, de solidarité, de durabilité des nouvelles formes d'activités touristiques. Les compétences des acteurs des territoires existent; elles peuvent être mobilisées et valorisées dans le cadre de partenariats en coopération décentralisée.

L'encadré suivant présente un état de cette expérience française.

### **L'essor du tourisme rural en France : un savoir-faire des territoires**

La campagne est le premier espace touristique fréquenté par les Français (36% des séjours en 2002) et attire une clientèle étrangère (britanniques, allemands et néerlandais en particulier) en forte progression.

Si l'on inclut le tourisme à la montagne (hors saison de sports d'hiver) et les séjours dans l'arrière littoral, le tourisme rural est une activité en pleine évolution où les pratiques d'hébergement dans le secteur non marchand sont encore largement dominantes.

Diverses enquêtes et travaux (CREDOC, AFIT en particulier) ont analysé les profils des touristes (urbains franciliens notamment) et leurs attentes : vacances saines et reposantes, valeurs associées à la campagne à savoir : quiétude, convivialité en famille, authenticité et liberté. En espace rural, près de 40% des séjours n'entraînent pas d'activités particulières, la promenade et les visites de sites, monuments et musées étant les occupations les plus courantes. Les séjours actifs sont plus développés par l'offre marchande caractérisée par une très grande diversité de petites unités d'hébergement et de restauration.

La plupart de ces unités sont regroupées, avec le soutien des pouvoirs publics, au sein de fédérations qui ont développé des marques et labels (Gîtes de France, Logis de France, Clévacances, Bienvenue à la ferme, Parcs naturels régionaux, etc) qui proposent une offre abondante de loisirs : sentiers de promenade et randonnée, tourisme équestre, tourisme fluvial et sports nautiques, escalades, pêche, activités culturelles. L'agritourisme qui représente une forme de diversification de l'agriculture, reste encore peu développé, 3% des exploitations (hors ventes directes à la ferme) seulement conjuguant activité agricole et touristique.

Fait de pratiques diffuses, le tourisme rural est le produit d'initiatives nombreuses prises par les différents acteurs d'un territoire : privés bien sûr mais aussi les collectivités locales qui misent sur le tourisme pour développer leur territoire et disposent de compétences renforcées dans le cadre de la nouvelle phase de décentralisation.

Un label Gîte Panda, destiné aux hébergements Gîtes de France, situé dans la majorité des cas dans un Parc Naturel Régional, a été créé par le WWF.

Ce gîte doit répondre à 3 conditions :

- être situé dans un environnement naturel de qualité,
- comporter un équipement d'observation de la nature et des documents d'information spécifiques,
- être géré par des propriétaires (ou responsables) soucieux de la préservation de l'environnement.

Cet ensemble d'acteurs associatifs, déjà largement impliqués dans des actions de coopération au sud ou en Europe de l'Est, pourrait être mobilisé dans des partenariats Nord Sud si des actions touristiques sont initiées dans le cadre de la coopération décentralisée.



Par ailleurs, la Conférence Permanente du Tourisme Rural créée en 2001 par les Ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et du Tourisme ainsi que par la DATAR, s'est associée à l'UNAT pour l'animation d'une Commission commune sur le tourisme solidaire et responsable ouverte à tous les acteurs dans ce secteur.

La Commission internationale de la CPTR a élaboré une grille de lecture, mis au point des modules de formation et réfléchi aux moyens de développer un tourisme solidaire et responsable, facteur de développement local en s'appuyant sur l'expérience française du tourisme rural. Cette commission a été sollicitée par de nombreux organismes du sud pour des échanges d'expériences et pour organiser l'accueil d'acteurs locaux par les réseaux du tourisme rural en France.

### *L'action des Parcs Naturels Régionaux*

Le réseau des Parcs Naturels Régionaux de France (44 parcs répartis sur 23 régions, 68 départements et 3500 communes soit 13% du territoire) constitue un cadre privilégié pour les collectivités territoriales afin d'animer et conduire des politiques de développement durable en répondant à des objectifs de protection de l'environnement, de développement local et de démocratie participative. Les Parcs naturels régionaux sont des destinations de choix pour le tourisme de nature en France. Ce sont des territoires ruraux bien souvent menacés (dévitalisation, pression urbaine, sur-fréquentation touristique, etc.) au patrimoine naturel, culturel et humain remarquable dont la protection est liée à un développement économique et social.

Dans ce contexte les PNR proposent :

- la découverte des milieux naturels (randonnées pédestres, cyclotourisme, randonnées équestres, canoë kayak, etc)
- la visite d'équipements culturels (expositions, musées, maisons à thèmes, etc)
- la consommation de produits touristiques et artisanaux, de produits du terroir de qualité.

Pour assurer cette mission les parcs naturels régionaux se sont dotés en novembre 2001 d'une charte européenne du tourisme durable qui se décline en plans d'actions locales. Elle structure l'offre touristique en réponse aux nouvelles attentes du public mais aussi en réponse aux exigences de maintien des équilibres environnementaux, économiques et sociologiques.

L'intérêt croissant des pays étrangers pour la démarche suivie par les PNR, le renforcement de la coopération décentralisée et la stratégie d'ouverture des parcs ont permis le développement de nombreux projets européens et internationaux. La diversité des thèmes abordés (gestion des milieux naturels, tourisme, développement local, gouvernance) et des modes d'intervention (expertise, échanges et formation, appui projets, etc.) démontrent cet engagement individuels des parcs ou de sa fédération impliquée dans la coopération internationale depuis 1996 et ayant intégré cet objectif dans ses statuts révisés en 2003.



Ces actions peuvent être conduites directement par la Fédération ou menées par des parcs dans le cadre d'échanges transfrontaliers ou de réseaux de jumelages. Pour légitimer ces interventions, avoir des effets structurants sur leur propre territoire, acquérir de nouvelles pratiques, contribuer enfin, au renforcement de la décentralisation et au développement local dans les pays partenaires, la coopération décentralisée est un cadre particulièrement opportun. En effet la coopération décentralisée facilite des partenariats entre acteurs qui ont les mêmes problématiques de gestion de leur territoires, dans une réciprocité Nord Sud et inscrite dans la durée de l'échange.

### **Exemple de coopération à Madagascar entre le Parc Naturel régional du Vercors et le Parc naturel de l'Isalo avec le soutien du Conseil Général de l'Isère.**

#### **Cadre de l'intervention**

A Madagascar, une politique comparable à celle des parcs naturels français a été mise en place sur l'initiative de l'État, sous l'égide de l'association nationale de gestion des aires protégées (ANGAP) qui regroupe des représentants de l'administration et de la société civile dans la protection de la nature et l'aménagement du territoire. La stratégie d'intervention de l'ANGAP a évolué au cours des années en passant d'une logique de protection de l'environnement stricte à une logique de développement associant les populations à une gestion contrôlée des ressources.

35 parcs nationaux sont gérés en direct par l'ANGAP, la gestion de 6 autres ayant été confiées à des associations. Ainsi une convention a été passée avec le WWF pour la construction d'une maison du Parc national de l'Isalo créée en 1962.

#### **Le projet**

Pour assurer un transfert de l'expérience française, un projet de jumelage entre le Parc national de l'Isalo, et le Parc Naturel régional du Vercors a été identifié et ce rapprochement a été soutenu par le Département de l'Isère. Ce parc dispose en effet de sites remarquables et d'une flore endémique très rare qui attire de randonneurs et des amateurs de tourisme écologique.

En 1993, l'association TETRAKTYS a été désignée comme opérateur pour organiser un partenariat opérationnel portant sur la formation de guides, l'identification d'actions de développement rural et d'actions touristiques respectueuses de l'environnement. Le programme actuel lancé il y a 4 ans et fondé sur la base d'un échange d'expériences a pour objectif d'optimiser les prestations touristiques et leur impact économique pour la population locale.

Il porte sur :

- La formation de formateurs de guides malgaches appelés à intervenir dans l'Isalo comme dans d'autres sites touristiques ;
- L'aide à la réalisation de micro-projets de développement local dans les villages périphériques du Parc : décortiqueries de riz, installation d'école, actions dans la santé, arboriculture fruitière.

A terme, un jumelage est programmé entre les Parcs de l'Isalo et du Vercors.

## *La démarche d'acteurs*

### • Agenda 21 et développement durable

Depuis le Sommet des Nations Unies sur le développement durable de Rio et lors d'autres sommets successifs (Kyoto, Johannesburg en particulier), l'attention de la communauté internationale a été attirée sur l'ampleur des risques environnementaux en tous genres que courait la planète si des dispositions volontaires n'étaient pas prises pour assurer une gestion durable de ressources naturelles souvent très fragiles. Dans cet esprit, des acteurs français ont recherché des solutions pour créer des passerelles entre une activité de tourisme responsable et un développement durable.

L'exemple suivant présente une de ces démarches.

#### **Un exemple au Portugal : Evora (Alentejo) liaisons entre ville et campagne**

##### **Le contexte**

Evora est la capitale de l'Alentejo, la plus vaste région du Portugal. Classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, cette ville est caractérisée par une forte densité très hétérogène de monuments historiques témoins des civilisations passées (romaine, maure, médiévale, renaissance, etc).

Ville plantée au milieu de la campagne où domine la culture des céréales et de la vigne, l'activité est répartie entre les services (administration régionale), le commerce et l'artisanat, le tourisme enfin caractérisé par une forte fréquentation mais des séjours très réduits. La croissance démographique élevée et l'évolution de l'urbanisme peuvent, dans un contexte où les infrastructures existantes sont insuffisantes pour répondre aux problèmes actuels, avoir des effets négatifs sur le Centre historique de la Ville.

##### **Les actions proposées**

La proposition soutenue par T2D2 vise à prévenir la création de nouveaux problèmes en adoptant une démarche de transition vers un développement plus intégré s'appuyant sur l'essor d'un tourisme responsable. La dynamique du processus participatif est de basculer des pratiques et cahiers des charges mis au point dans la sphère touristique (hôteliers, restaurateurs et autres agents) au profit de la sphère population locale.

Trois objectifs sont poursuivis :

- Le tourisme modèle de développement local c'est à dire utiliser le tourisme pour mettre en œuvre un modèle de développement local intégrant les problèmes de concentration urbaine et de croissance démographique, de croissance de la circulation automobile et d'encombrement du centre historique.
- Renforcer l'offre pour plus d'attractivité et de créativité c'est à dire préparer l'offre locale et régionale pour répondre aux nouvelles demandes du tourisme et à leur évolution attendue.
- Renforcer et valoriser une offre "terroir" pour valoriser un savoir-faire et promouvoir les produits régionaux (liège, huile d'olive, marbre, poteries, etc).

Afin de structurer l'ensemble de l'offre touristique ou non trois marques sont proposées : une marque touristique (Evora destination tourisme responsable), une marque commerciale et une marque institutionnelle (Evora 21 modèle de gestion participative et intégrée des ressources).

L'articulation avec le territoire se fait en distinguant trois types de zones interdépendantes : une zone administrative l'espace communal, une zone de mobilisation socio économique (espace de circulation et de relation des acteurs) et une zone de mobilisation touristique pour structurer le produit et la destination touristique.

Le programme "EVORA 21" vise ainsi à mettre en cohérence l'ensemble des filières avec le territoire dans une recherche de qualité globale au bénéfice de l'ensemble des acteurs du territoire.

#### • Les chantiers volontaires internationaux

D'autres modèles associant la mobilisation de jeunes en particulier pour la promotion d'un développement local à des découvertes touristiques sous la forme d'un "tourisme utile" ont aussi été lancées depuis de nombreuses années.

Pour ceux qui sont davantage tentés par des vacances de type "volontariat humaniste" que par le type "lézard sur la plage", les chantiers volontaires internationaux sont une bonne alternative. Cette initiative née au lendemain de la seconde guerre mondiale, était, à l'origine, destinée à la reconstruction des pays ravagés par les affrontements : Allemagne, Grande Bretagne et France. En France les associations se sont multipliées (le Service Civil International compte parmi les plus anciennes) et organisées avec la mise en place de Cotravaux qui regroupe et centralise toutes les organisations associatives de chantiers de jeunesse. Le nombre de volontaires, en majorité des jeunes de 18 à 25 ans qui choisissent de partir quelques semaines sur des chantiers nationaux ou internationaux, s'est lui aussi multiplié.

On note depuis plusieurs années une évolution dans les missions en fonction des besoins avec un accroissement des chantiers de type social (animation, soins), des chantiers de rénovation et de protection de sites historiques et naturels en substitution de chantiers de construction. Ces chantiers volontaires qui combinent vacances et travail, permettent les rencontres entre bénévoles de pays différents et sont l'occasion d'échanges culturels et d'engagements personnels. Ces expériences sont aussi pour les jeunes une autre façon de s'éduquer, faite d'échanges avec d'autres communautés, de découverte de leurs interrogations, et de témoignage sur les réalités d'autres environnements.

Ces formes alternatives de vacances, même si elles n'ont pas vocation à concurrencer un tourisme de masse, peuvent être une formule de mobilisation d'un groupe de jeunes d'une collectivité territoriale engagée dans une action de coopération décentralisée.

#### • Les grands sites de France

La section française de l'ICOMOS participe depuis plusieurs années à des échanges internationaux et à des actions de coopération dans les domaines liés à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et paysager.

Depuis plus de 10 années, elle est mobilisée sur la problématique des grands sites très fréquentés, un groupe de travail ayant été constitué à cet effet. À la demande du ministère de l'Environnement 4 colloques internationaux, regroupant des représentants de l'État, de l'UNESCO, des collectivités

territoriales ainsi que des professionnels du patrimoine (architectural, paysager ou culturel) et du tourisme ont été organisés pour préciser sur la base d'un diagnostic partagé, les notions de base d'une politique initiée à la fin des années 1970, de traitement des sites piétinés : capacités d'accueil, plan de gestion, organisation des visites, relations entre sites et territoires environnants, etc.

Parallèlement à ces réflexions des actions concrètes ont été lancées : réseau de gestionnaires des sites, mise en place d'un label "Grands sites de France" permettant de reconnaître et garantir la durabilité de la gestion des grands sites les mieux organisés.

Le ministère de l'Environnement a attribué 4 labels en juin 2004 (Pointe du Raz, Aven d'Orgnac, Pont du Gard, Montagne Sainte Victoire) à l'occasion du 4ème colloque international organisé en Baie de Somme sur le thème "Vivre dans un grand site, le pari du développement durable".

Les réflexions conduites lors de ce colloque et de sa phase préparatoire, conduisent à immerger très officiellement la politique des grands sites dans la thématique de développement durable et des agendas 21 locaux et à l'ancrer dans les problématiques de la coopération et de la solidarité internationale que l'écart croissant des richesses entre les différentes parties du monde rendent plus que jamais nécessaires.

L'encadré suivant présente les principales conclusions de ce colloque qui peuvent s'appliquer à tout grand site patrimonial très fréquenté.

#### **Conclusions du Colloque "Vivre dans un Grand Site"**

La gestion d'un Grand Site est souvent le fruit d'un conflit de valeurs et d'intérêts, assumé, parfois résolu, ou du moins apaisé, et ayant nécessité la participation de tous les acteurs au processus de décision ; les cas du Puy Mary, comme celui des alignements de Carnac en sont une excellente illustration.

Le Grand Site doit favoriser l'accès des habitants permanents au développement social et économique à condition de ne perturber ni leur tranquillité quotidienne, ni leur identité parfois séculaire ; la présentation des sites aborigènes australiens, tout comme celle de St Guilhem-le-Désert (Hérault), ont été, dans des contextes évidemment très différents, des exemples de ce difficile processus.

Le Grand Site doit offrir aux visiteurs une vision réelle, exempte de caricature ou de muséification du lieu visité, dans le respect des éléments culturels, sociaux, paysagers et écologiques qui ont façonné sa complexité singulière.

Le Grand Site doit illustrer, par des échanges internationaux, aussi égalisés que possible, de pratiques, de techniques et de réflexions, la solidarité entre les pays, les cultures et les continents, dans l'esprit de la convention du patrimoine mondial. Les interventions au Laos sont des exemples concrets de telles coopérations.

*Troisième partie*  
*Comment intervenir ?*



Depuis plus d'une décennie, le champ de la coopération décentralisée s'est élargi et adapté à une diversité de demandes sectorielles ou institutionnelles où un ensemble d'acteurs des territoires partenaires se sont mobilisés pour apporter des réponses à des questions parfois complexes.

Le tourisme est devenu un nouveau champ d'action dont l'essor peut valoriser durablement un patrimoine historique ou culturel, apporter de meilleures conditions de vie (sociales et économiques) à la population d'un territoire et ouvrir ce territoire sur son environnement.

Des formules multiples de tourisme responsable et solidaire, à l'opposé d'investissements lourds dédiés à un tourisme de masse, existent. Adaptées aux conditions locales, ces actions reposent sur un engagement collectif d'acteurs locaux peu familiarisés avec les démarches proposées et nécessitent de prendre en compte un facteur essentiel : la durée.

Contrairement à d'autres formes d'actions soutenues par la coopération décentralisée (agriculture et développement rural, hydraulique et assainissement rural ou urbain, santé, etc) la pérennité de l'intervention et sa réussite ne seront pas uniquement fonction de la mobilisation des acteurs des collectivités partenaires directement concernés. En effet, la promotion d'un tourisme solidaire durable est intrinsèquement liée à l'organisation d'un flux régulier d'échanges entre des communautés et des individus ayant des motivations et des attentes variées. La pérennité de ce flux de touristes, de fait issu du Nord, est de la responsabilité du partenaire au Nord et suppose une mobilisation forte des acteurs du Nord.

Dans ce contexte, la promotion d'un tourisme social peut être une formule à privilégier dès l'origine pour lancer ce flux de visiteurs. Ainsi, dans la plupart des collectivités territoriales, des comités d'entreprises ou des comités d'œuvres sociales peuvent être mobilisés pour faciliter l'accès au voyage "utile" à des groupes peu favorisés. Des expériences existent déjà, un exemple sera présenté dans cette partie du document.

Cette dernière partie "comment intervenir ?" n'a pas pour objet d'apporter des recettes au montage d'une action de coopération décentralisée dans le domaine du tourisme, mais d'apporter un éclairage sur les conditions de réussite de ces interventions : identifier la demande, définir les modalités de déroulement de l'action ainsi que les rôles respectifs de chaque intervenant.

# 1. Identifier la demande et les conditions de sa faisabilité

La phase de diagnostic est une étape fondamentale de toute intervention nouvelle.

Les collectivités territoriales du Sud ont en effet développé au fil de relations partenariales avec leurs homologues du Nord des capacités et des compétences dans de nombreux domaines qui leur ont permis de renforcer leur rôle dans le cadre des politiques de décentralisation lancées dans les années 1990.

Ces compétences acquises portent en particulier sur : les relations élus autorités administratives acteurs des collectivités ; la gestion des finances locales; l'organisation des services publics locaux (voirie, marchés, gestion des déchets; état civil, etc.) ; l'amélioration du cadre de vie des citoyens (infrastructures sociales, gestion de ressources naturelles, etc.) ; l'élaboration et la mise en œuvre participative de plans de développement locaux ou territoriaux pour les plus avancées.

La présence de sites naturels de qualité dans la proximité territoriale (lacs, paysages, réserves de flore et de faune, etc.), le souci de préserver et valoriser un patrimoine bâti ou culturel, peuvent inciter ces collectivités à s'inscrire dans la promotion d'une offre touristique, notamment s'il existe dans le pays une politique en faveur du développement du tourisme. L'existence d'expériences réussies donc connues de promotion d'activités touristiques durables dans d'autres localités de la région, peut aussi conduire ces responsables à vouloir dupliquer ces exemples dans leurs territoires et à négliger les étapes préalables de vérification de la faisabilité de ces actions.

La promotion d'une activité touristique responsable dans un territoire donné, même s'il existe un potentiel attractif et accessible, est d'abord de la responsabilité des acteurs du territoire car elle est par essence une activité économique fondée sur l'accueil de l'étranger (national ou international) où l'amateurisme trouve vite ses limites.

La réalisation d'une identification préalable est une condition nécessaire qui demandera normalement de faire appel à une capacité d'analyse extérieure et professionnelle : identification des produits touristiques et conditions de l'offre (l'accessibilité de tel ou tel site, la qualité des infrastructures peuvent conditionner la nature de l'offre) ; identification des visiteurs potentiels et conditions d'accueil, etc, ces points doivent être vérifiés avant l'élaboration d'une proposition. Une mauvaise évaluation de la faisabilité technique et organisationnelle d'une opération, une mauvaise prise en compte des spécificités locales peuvent conduire à une impasse.

De même, la phase de sensibilisation des acteurs locaux, de recueil de leurs aspirations implique un travail de communication bien en amont. Une mauvaise définition des enjeux et des objectifs peut limiter la mobilisation des élus ou des acteurs locaux.

Une grille de lecture des démarches et d'écoute des partenaires pour des projets touristiques facteurs de développement local élaborée au sein de la Conférence permanente du tourisme rural, est donnée en annexe à ce vade-mecum. Elle peut servir de support à une collectivité territoriale qui souhaite s'engager dans la promotion de ce type d'activité.



Mais il est aussi recommandé de prendre l'attache de l'ambassade de France et des services en charge du suivi des actions de coopération (SCAC et AFD) pour recueillir toutes les informations sur l'environnement économique, social, culturel et politique.

L'organisation de rencontres associant les services des ambassades, l'expertise française et locale, les coopérations décentralisées peut être l'occasion d'un partage d'informations sur de nombreux domaines d'interventions et notamment sur le thème Tourisme.

## 2. Le rôle des collectivités et des acteurs des territoires

Le montage d'un programme de développement touristique durable en tant que composante d'un développement territorial, c'est à dire ayant un impact sur le vécu des populations de la collectivité (promotion d'activités nouvelles et facteur de réduction de la pauvreté) doit prendre en compte le rôle de chacun des acteurs (présents ou extérieurs au territoire) et définir le domaine du possible.

L'acquisition de compétences nouvelles pour assurer l'accueil de visiteurs, satisfaire à un minimum d'exigences en matière de sécurité (hygiène, qualité alimentaire), de régularité (ne pas attendre plusieurs heures pour un repas par exemple) et leur donner l'envie de revenir ou de faire connaître à d'autres cette expérience, repose sur une action de formation in situ qui demande du temps.

Elle implique aussi, de la part des candidats à ces nouveaux métiers du tourisme, des capacités d'écoute, de mobilisation, d'organisation, de gestion qui limitent singulièrement le nombre d'acteurs potentiels dans un territoire restreint (communauté rurale par exemple). C'est un élément déterminant dans la conduite d'un projet touristique durable.

Bien souvent, parmi les critères retenus pour promouvoir une offre touristique nouvelle, l'existence d'un artisanat local (vannerie, poterie, etc.) est perçue comme un facteur favorable et mobilisateur pour les acteurs locaux. Un afflux de demandes excédant une capacité de production, peut avoir un effet déstabilisateur et conduire à une perte de qualité. Ce genre de risque doit aussi être mesuré.

En conséquence : à chacun son métier, on ne s'improvise pas voyageur, restaurateur ou hôtelier.

Ainsi, même dans le cas du Sénégal où le tourisme favorisé par la proximité de l'Europe, des dessertes aériennes nombreuses et compétitives et un foisonnement d'opérateurs, est devenu en deux décennies la première source de devises du pays, les interventions dans ce secteur sont loin d'être toutes des réussites.

L'encadré ci après montre les limites de certaines interventions.

### **Exemple du Sénégal : des réussites mais aussi des échecs en matière de tourisme responsable**

Le partenariat entre la Région de Saint Louis et le Nord Pas de Calais présenté dans la deuxième partie, est à ce titre exemplaire pour sa durée (20 ans) et pour sa logique d'intervention en ayant porté ses efforts sur de nouvelles orientations de l'offre touristique et limité les actions aux domaines de compétence des acteurs locaux (guides et artisans en particulier). Cette action s'est appuyée sur un réseau d'infrastructures (hôtelières notamment) de circuits et d'opérateurs installés.

Dans d'autres lieux où existaient pourtant une volonté de développer des formules de tourisme solidaire et des soutiens extérieurs, les résultats atteints sont loin d'être satisfaisant. Ainsi, au Sénégal oriental dans la périphérie du Parc national du Niokolo Koba, la promotion d'un tourisme responsable était perçue comme un facteur essentiel dans la mobilisation des ruraux pour la préservation des ressources (faune et flore du Parc) et la lutte contre le braconnage.

Le manque d'initiatives locales et la faible qualité de l'offre villageoise (campements sans confort et mal approvisionnés, artisanat très limité) d'une part; le manque de transparence dans la privatisation des campements de l'État et d'organisation des circuits touristiques d'autre part, n'ont pas permis un décollage réel de cette activité.

De même, en Casamance de nombreux campements villageois à proximité de sites naturels ou d'habitat traditionnel (cases à impluvium par exemple) souvent mal conçus, sont en ruine ou inactifs. Les contraintes de sécurité et de circulation ne sont pas seuls responsables de cette situation.

La chaleur de l'hospitalité des populations locales ne peut en effet, suppléer un manque d'organisation, les carences des comités de gestion villageois, ni les défaillances d'entretien des infrastructures et conduire des opérateurs locaux pourtant sensibles à des démarches de tourisme solidaire, à réviser leurs circuits touristiques.

Les collectivités locales auront aussi un rôle particulier à jouer dans ce domaine d'intervention. L'ouverture d'un espace territorial à des groupes étrangers peut avoir des effets divers sur les comportements individuels et conduire parfois à des dérives non tolérables d'un côté comme de l'autre. Il appartient donc à la collectivité de faire respecter l'ordre public et de veiller au respect des biens communs et individuels.

L'un des atouts reconnus de la coopération décentralisée est la capacité de mobilisation par les collectivités territoriales des acteurs de la société civile. Les modes de mobilisation de ces acteurs sont multiples qu'il s'agisse de liens entre individus ou groupes d'individus ou de relations plus formelles entre organismes ou institutions locales ou nationales.

Favoriser une démarche de tourisme solidaire, ne se résume pas pour une collectivité à accorder un financement pour la réalisation de l'action. La collectivité doit être aussi en mesure de valider l'adéquation entre les initiatives de projet et les réels enjeux de développement durables exprimés par les collectivités partenaires.

### 3. Les formes d'intervention

Les différents exemples présentés dans ce document, soutenus par un financement national ou international ou s'inscrivant dans un cadre de coopération décentralisée, ont montré la diversité des formes d'intervention et des démarches retenues pour promouvoir une activité touristique responsable porteuse d'un développement local.

Les exemples pris dans l'espace rural (éco-tourisme, tourisme rural) ou dans la ville (mise en valeur des cultures et des patrimoines) montrent qu'il est possible d'intervenir dans différentes conditions géographiques sous réserve d'adapter la démarche aux spécificités et aux attentes de la communauté d'accueil et de satisfaire le visiteur extérieur dont la présence sera le garant de la réussite de l'action..

L'exemple suivant d'un département d'Auvergne montre comment concilier le développement durable d'un territoire au Sud et sa promotion touristique tout en confortant l'image de la coopération décentralisée dans son propre territoire.

#### **Exemple de partenariat au Mali : coopération entre le Département de l'Allier et le Cercle de Niafunké**

##### **Cadre de l'intervention**

La coopération entre le département de l'Allier et le Cercle de Niafunké dans la région de Tombouctou a débuté en 1987. Au fil des ans, cette coopération s'est structurée autour de l'appui à l'agriculture et du développement de l'irrigation, dans les domaines de la santé et de l'éducation (construction d'écoles), dans un cadre plus large enfin d'appui à la décentralisation. Plusieurs cantons et des dizaines de communes de l'Allier ont rejoint cette intervention qui est pilotée par le Comité de jumelage Allier Niafunké.

##### **Du développement au Tourisme**

Dans le cadre de cette coopération décentralisée avec le Cercle de Niafunké, le Conseil Général de l'Allier a, par l'intermédiaire du Comité de jumelage, organisé en 2004 un premier voyage solidaire. Ce voyage a permis à un groupe de salariés du Conseil Général, grâce à l'intervention du comité des œuvres sociales, de se rendre dans le Cercle de Niafunké, de découvrir et partager la vie des populations locales et de mesurer les enjeux de développement dans ce territoire éloigné du nord du Mali. Ce voyage pour lequel une contribution du Comité des œuvres sociales a été accordée pour les salariés les plus modestes (50% du prix du voyage) a donné un contenu social à une démarche de tourisme solidaire et suscité une prise de conscience de l'intérêt de la coopération décentralisée mise en place par leur propre collectivité.

La diversité des exemples montre que différentes options sont possibles pour instruire une intervention dans le secteur du tourisme. Elle peut être appréhendée comme une extension d'un partenariat déjà existant visant à valoriser un potentiel et à compléter un ensemble d'activités ou bien conçue comme une action nouvelle pouvant créer les conditions d'un développement local.

Cette seconde éventualité est sans doute mieux adaptée à un contexte de relations entre des partenaires de niveau similaire (coopération Nord Nord par exemple) et plus délicate à envisager dans une relation avec une collectivité du Sud où les conditions ne sont pas toujours réunies à l'exception de quelques PMA où les flux touristiques sont organisés. Cette réserve s'applique aussi à la plupart des actions en faveur d'un tourisme rural reposant sur une mobilisation forte des populations locales peu initiées et formées à ces activités nouvelles.

L'ancienneté des partenariats noués entre collectivités du Nord et du Sud et les engagements réciproques pris pour mettre en œuvre des actions de coopération, militent pour privilégier, lorsque les conditions existent (volonté des acteurs locaux, produits touristiques en particulier) une intervention dans un volet touristique complémentaire des actions en cours.

## 4. Les conditions d'une réussite

La mise en place de partenariats entre collectivités territoriales dans un cadre de coopération décentralisée, repose sur une mobilisation d'acteurs et de ressources financières qui s'inscrivent dans la durée. Dans le domaine du tourisme, cette mobilisation d'acteurs pourra être plus productive et pérenne s'il existe dans le territoire d'une collectivité une institution (association, établissement de formation professionnelle, Parc Naturel Régional par exemple) pouvant transférer ses compétences.

Il ne s'agit pas de développer une action sur un territoire et de passer ensuite à autre chose. Ce constat est particulièrement évident dans le domaine du tourisme responsable et solidaire où il peut exister des divergences importantes entre des enjeux à long terme pour construire une activité durable et les espoirs à court terme de populations pauvres. Il appartient donc aux promoteurs de ces démarches de tourisme alternatif de sensibiliser les élus et les acteurs locaux à la notion de durée, condition d'une réussite pérenne de l'intervention et au fait que le retour "sur investissement" ne sera que très progressif. Il n'y a pas de miracles, l'ouverture d'un territoire sur l'extérieur par une offre touristique n'est pas une condition suffisante pour provoquer un développement durable.

La mise en œuvre des actions de coopération décentralisée est étroitement liée à l'envergure des acteurs mobilisés. Une commune, du fait de son budget de ses ressources humaines, de ses partenaires, ne peut envisager de faire ce qui peut être possible pour un département ou pour une région.

La réussite d'une intervention (touristique ou autre) dans un domaine de coopération décentralisée est liée à la faculté d'adaptation et de réactivité des partenaires aux évolutions des priorités et des situations locales. Cette réactivité repose sur une approche pragmatique des questions et doit pouvoir se servir d'outils de suivi évaluation pour vérifier le bien fondé des choix effectués. Accepter de se remettre en cause pour chercher de nouvelles voies est aussi une façon d'atteindre plus efficacement les objectifs communs recherchés.

## *Conclusion*



**L**e tourisme est une activité économique en plein essor dans le monde et qui intéresse une très grande majorité de pays quel que soit leur niveau de développement ou leur mode d'organisation sociale, économique ou politique.

Cet essor a été pour l'essentiel au cours des dernières décennies, lié au développement d'un tourisme de masse répondant à une forte demande dans le Nord et s'est concentré sur des espaces bien ciblés (tourisme balnéaire en particulier). Les investissements internationaux le plus souvent, conformes à des standards de confort, ont été réalisés dans une optique de rentabilité plus ou moins rapide en fonction du niveau de sécurité dans le pays d'accueil. La répartition des ressources et des emplois générés par cette industrie entre les pays du Nord à l'origine des principaux flux de touristes et les pays d'accueil au Sud (PED et pays émergents) est peu équilibrée et n'a pas créé les conditions d'un développement durable significatif.

Ces formes de tourisms ont aussi eu, dans certaines situations, des effets pervers sur la préservation de ressources naturelles fragiles, sur l'évolution des cultures et des modes de vie des populations locales ou provoqué des déviations coupables dans le comportement de certaines catégories de particuliers. En réaction à ces situations, la communauté internationale, les gouvernements et les acteurs de la société civile ont cherché à promouvoir depuis plusieurs années des modèles de tourisme plus respectueux, solidaires et participant pleinement à un effort de développement local durable. L'évolution parallèle des comportements et des attentes de touristes de plus en plus nombreux (le retour à la nature par exemple) ont accéléré une transformation de la demande auprès des professionnels du voyage qui ont adapté leurs offres.

Il est désormais admis que la promotion de formules alternatives de tourisme (tourisme rural, écologique, solidaire, équitable) peut contribuer à un développement durable et à la réduction de la pauvreté en permettant une création de richesse au profit des populations vulnérables. Dans ce contexte, il est donc logique que la coopération décentralisée fondée sur une relation de territoire à territoire entre collectivités et acteurs de ces territoires, se soit engagée dans une démarche de promotion d'un tourisme responsable pour conforter les actions de solidarité engagées. À l'exception de quelques partenariats anciens, le nombre relativement restreint de liens récents noués sur une action touristique, ne permettent pas encore d'en tracer un bilan exhaustif. Toutefois, le potentiel de ce nouveau marché en pleine croissance, devrait favoriser une extension de la demande au Sud et mobiliser de plus en plus de collectivités locales.

L'objectif principal de tous ceux qui ont participé à ce chantier et à la formulation de ce vade-mecum est de présenter à partir d'exemples nombreux, les démarches suivies dans un secteur nouveau pour de nombreux acteurs et de préciser les clés d'une réussite dans ce domaine comme dans d'autres.

Ces éléments peuvent se traduire comme suit :

- S'inscrire dans la durée c'est à dire construire une action de coopération progressive permettant à un ensemble d'acteurs de mieux se connaître et d'évaluer les enjeux et les priorités. Le tourisme étant pour beaucoup un secteur nouveau, où les capacités locales peuvent être insuffisantes et peu expérimentées, il peut être opportun d'envisager une approche très pragmatique en s'appuyant sur des relations fortes entre collectivités.
- Favoriser les échanges, les synergies et la mise en réseau c'est à dire associer plusieurs partenaires à l'action et notamment à son financement. La pérennité d'une action dans le domaine du tourisme reposera sur la mobilisation d'opérateurs professionnels avertis conscients des enjeux et des risques financiers.
- Promouvoir un tourisme responsable, c'est créer les conditions d'une ouverture durable d'une communauté sur un environnement extérieur peu connu en suscitant l'espoir d'un avenir meilleur, c'est aussi veiller à préserver les valeurs traditionnelles de cette communauté. Investir dans la formation, sensibiliser les acteurs locaux et les associer à la définition des actions, favoriser la création d'activités économiques qui permettront d'ancrer l'action touristique dans un processus de développement local.

Il s'agit là sans doute d'un nouveau champ de coopération pour les collectivités territoriales, un défi que certaines collectivités ont déjà relevé. La globalisation des échanges dans le monde dont les effets (négatifs ou positifs) sont mis en avant, devrait se traduire par une circulation croissante des individus sur cette planète et favoriser l'essor du tourisme.

Contribuer à cette croissance du tourisme pour le réguler, le rendre plus responsable et plus solidaire sera un enjeu des prochaines décennies. La relation entre territoires dans le cadre de la coopération décentralisée ne pourra pas rester à l'écart de cet enjeu. L'organisation d'un prochain forum au Mexique en 2006 sur le Tourisme solidaire et le Commerce équitable sera l'occasion pour les collectivités locales d'échanger des expériences et d'identifier de nouvelles initiatives.



# *Annexes*



# *Annexes 1 : sigles et abrégés*

- AFD : Agence Française de Développement
- AFIT : Agence Française de l'Industrie Touristique
- AFVP : Association Française des Volontaires du Progrès
- AMF : Association des Maires de France
- AMGVF : Association des Maires des Grandes Villes de France
- ARF : Association des Régions de France
- AVSF : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (ex VSF-CICDA)
- CPTR : Conférence Permanente du Tourisme Rural
- CNCD : Commission Nationale de la Coopération Décentralisée
- CUF : Cités Unies France
- DAECL : Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Locales
- DGCID : Dir. Générale de la Coopération Internationale et du Développement (MAE)
- DGER : Dir. Générale de l'Enseignement et de la Recherche (MAP)
- DT : Direction du Tourisme
- FNCDT : Fédération Nationale de Comités Départementaux du Tourisme
- FNCRT : Fédération Nationale des Comités Régionaux du Tourisme
- FNLL : Fédération Nationale Léo Lagrange
- FPNR : Fédération des Parcs Naturels Régionaux
- FSP : Fonds de Solidarité Prioritaire
- GERES : Groupe Energies Renouvelables et Environnement
- GRET : Groupe de Recherche et d'Échanges Technologiques
- IDD : Initiatives pour le Développement Durable
- ODIT : Observation Développement Ingénierie Touristiques
- OIT : Organisation Internationale du Travail
- OMT : Organisation Mondiale du Tourisme
- TETRAKTYS :
  - T2D2 : Tourisme Territoires et Développement Durable
  - TDS : Tourisme et Développement Solidaire
  - UNAT : Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air

## *Annexe 2 : sites internet*

### **Sites de référence sur le tourisme**

Ministère Délégué au Tourisme : [www.tourisme.gouv.fr](http://www.tourisme.gouv.fr)  
Organisation Mondiale du Tourisme : [www.world-tourism.org](http://www.world-tourism.org)  
Bureau International du Tourisme Social (BITS) : [www.bits-inter.org](http://www.bits-inter.org)  
Conférence Permanente du Tourisme Rural (CPTR) : [www.cp-tourisme-rural.fr](http://www.cp-tourisme-rural.fr)  
Fédération Nationale des Comités Régionaux du Tourisme (FNCRT) : [www.fncrt.com](http://www.fncrt.com)  
Fédération Nationale des Comités Départementaux du Tourisme : [www.fndct.net](http://www.fndct.net)  
Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (FNOTSI) : [www.tourisme.fr](http://www.tourisme.fr)  
Forum International Tourisme solidaire et développement durable : [www.tourisme-solidaire.org](http://www.tourisme-solidaire.org)  
Observatoire Développement Ingénierie Touristiques (ODIT) : [www.odit-france.fr](http://www.odit-france.fr)  
Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT) : [www.unat.asso.ff](http://www.unat.asso.ff)

### **Sites de référence sur le tourisme responsable**

Programme de développement durable du tourisme de l'OMT :  
[www.world-tourism.org/francais/frameset/frame-sustainable.html](http://www.world-tourism.org/francais/frameset/frame-sustainable.html)  
Comité d'Ethique du Tourisme de l'OMT : [www.world-tourism.org/code\\_ethics/fr.html](http://www.world-tourism.org/code_ethics/fr.html)  
Programme d'éradication de la pauvreté par le tourisme durable de l'OMT :  
[www.world-tourism.org/step/menu.html](http://www.world-tourism.org/step/menu.html)  
Réseau oecuménique du tourisme dans le Tiers-monde : [www.ten-tourism.org](http://www.ten-tourism.org)  
Forum International du Tourisme Solidaire (FITS) : [www.tourisme-solidaire.org](http://www.tourisme-solidaire.org)  
Commission tourisme solidaire de l'UNAT : [www.unat.asso.fr/f/unat/ts/index.html](http://www.unat.asso.fr/f/unat/ts/index.html)  
Association Agir pour un Tourisme Responsable (ATR) : [www.tourisme-responsable.org](http://www.tourisme-responsable.org)  
Forum sur le tourisme durable : [www.tourisme-durable.net](http://www.tourisme-durable.net)  
Ecotourisme Magazine : [www.ecotourisme-magazine.com](http://www.ecotourisme-magazine.com)

### **Sites de référence sur la coopération internationale**

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) : [www.unctad.org](http://www.unctad.org)  
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) : [www.undp.org](http://www.undp.org)  
Ministère des Affaires Etrangères : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)  
Agence Française de Développement : [www.afd.fr](http://www.afd.fr)  
Haut Conseil à la Coopération Internationale : [www.hcci.gouv.fr](http://www.hcci.gouv.fr)  
France Coopération Internationale : [www.fci.gouv.fr](http://www.fci.gouv.fr)  
Réseau d'information spécialisé sur la solidarité internationale et le développement (RITIMO) :  
[www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)  
Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) : [www.crid.asso.fr](http://www.crid.asso.fr)  
EDUCAGRI (réseaux thématiques et géographiques de l'enseignement agricole) : [www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)

## **Sites de référence sur la coopération décentralisée**

Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales et Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) : <http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd>

Cités Unies France : [www.cites-unies-france.org](http://www.cites-unies-france.org)

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) : [www.cities-localgovernments.org](http://www.cities-localgovernments.org)

## **Sites de référence sur les collectivités territoriales**

Ministère délégué aux collectivités territoriales : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Direction Générale des Collectivités Locales : [www.dgcl.interieur.gouv.fr](http://www.dgcl.interieur.gouv.fr)

Association des régions de France : [www.arf.asso.fr](http://www.arf.asso.fr)

Association des Départements de France (ADF) : [www.departement.org](http://www.departement.org)

Association des Maires de France : [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)

Association des Maires des grandes villes de France CAMGVF : [www.grandesvilles.org](http://www.grandesvilles.org)

Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) : [www.afccre.org](http://www.afccre.org)

Fédération des Parcs Naturels Régionaux : [www.parc-naturels-regionaux.tm.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.tm.fr)

# *Annexe 3 : bibliographie sélective*

## **Études et Ouvrages**

- AMALOU (Pierre), BARIOULET (Hervé), VELLAS (François), dir, *Tourisme, éthique et développement*, Paris : L'Harmattan, 2001
- CAZES (Georges), *Les nouvelles colonies de vacances ? Le tourisme international à la conquête du Tiers-Monde*, Paris : L'Harmattan, 1989
- CAZES (George), *Tourisme et Tiers-Monde. Un bilan controversé*. Paris : L'Harmattan, 1992
- COLLOMBON (Jean-Marie), dir, *Tourisme solidaire et développement durable*, Paris : GRET 2004
- EL ALAOUI (Françoise), *Le tourisme équitable*, accessible en ligne : <http://elalaoui.free.fr>, 2002
- INSKEEP (Edward), *Développement d'un tourisme durable : Guide à l'intention des planificateurs locaux*, Madrid : OMT, 1993
- INSKEEP (Edward), YUNIS (Eugenio), BREW (Christine), *Développement durable du tourisme : Guide à l'intention des autorités locales*, Madrid : OMT, 1997
- LAURENT (Alain), dir, *Caractériser le tourisme responsable*, Paris : DGCID, 2003
- MICHEL (Franck), *Tourisme, touristes, sociétés*, Paris : L'Harmattan, 1997
- Organisation Mondiale du Tourisme, *Indicateurs du développement durable des destinations touristiques*, Madrid : OMT, 2005
- SCHEOU (Bernard), *Tourisme et éthique*, Paris : Conseil National du Tourisme, à paraître en 2006
- VALAYER (Dora), *Le respect des hôtes*, Genève : Labor-Fides, 1993

## **Guides et Revues**

- Guide de la coopération décentralisée*, ministère des Affaires étrangères, Paris : la documentation française, 2006
- Coopération décentralisée et tourisme*, Revue Espaces n°234, Paris, janvier 2006
- Tourisme solidaire et responsable*, Revue Espaces n°220, Paris, novembre 2004
- Tourisme et éthique*, Revue Espaces n°171, Paris, mai 2000
- Tourisme Durable*, Cahiers Espaces n°67, Paris, novembre 2000
- Voyager autrement*, Alternatives Economiques, Hors Série Pratique n°18, Paris, mars 2005
- Ecotourisme magazine*

# *Annexe 4 : organisation du chantier de la CNCD*

## **Un chantier de la CNCD**

L'ouverture en novembre 2004 du Chantier tourisme de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) fait suite à divers chantiers ouverts depuis 2003 concernant notamment "la santé et la coopération hospitalière, L'international et l'intercommunalité, L'agriculture et le développement rural".

Ce chantier a permis de réunir un ensemble d'acteurs intervenant dans le domaine du tourisme responsable et solidaire, activité considérée comme un facteur de développement des territoires et pouvant contribuer à la réduction de la pauvreté, pour déboucher sur des propositions susceptibles d'améliorer les politiques de coopération décentralisée.

Ont ainsi participé à cet exercice : des élus et agents des Collectivités territoriales, des services de l'Etat (ministère des Affaires étrangères, ministère délégué au Tourisme, ministère de l'Agriculture) ainsi que des experts d'associations et organismes spécialisés dans le tourisme et le développement durable.

## **Comité de pilotage**

Pour la mise en œuvre de ce chantier dont l'un des objectifs était la rédaction de ce Vade-Mecum, il a été procédé à la mise en place d'un Comité de pilotage chargé de suivre son déroulement. Ce Comité était présidé par :

M. Jean-Claude MAIRAL, Vice-Président de la Région Auvergne, Vice-Président de la Conférence permanente du tourisme rural (2001 à 2004) et responsable de sa commission internationale et M. Gilles BEVILLE Chargé de mission Tourisme à la Sous direction du Développement Economique et de l'Environnement au sein de la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement du ministère des Affaires étrangères.

La liste des membres associés au Comité de pilotage dont certains ont apporté des contributions écrites ou remis et autorisé la publication de photographies illustrant ce document, est donnée dans l'annexe ci-après.

### **Comité de pilotage**

Jean-Claude MAIRAL (CR Auvergne), président  
Gilles BEVILLE (MAE DGCID), co-président  
Juliette SOULABAILLE (AMF)  
Gérard RUIZ (Inspection Générale du Tourisme)  
Sandrine BOT (UNAT)  
Jean MORDREL (AVSF)  
Antoine JOLY (Délégué pour l'action extérieure des collectivités locales)  
Pierrick HAMON (DAECL-CNCD)  
Jean-Jacques COURTANT (CGGREF/MAP)

## **Rédaction**

La centralisation des informations et la rédaction du vade-mecum ont été effectuées par Jean-Jacques COURTANT mis à disposition de la CNCD par le Conseil général du Génie rural des eaux et des forêts au ministère de l'Agriculture et de la Pêche, avec la collaboration successive de Céline BOULINEAU et Nadège LECLUSE stagiaires à la DAECL qui ont plus particulièrement été chargées des entretiens avec les responsables des collectivités.

## **Coordination**

La coordination générale du chantier à la CNCD a été assurée par :

- Antoine JOLY, Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Locales, Secrétaire de la CNCD,
- Pierrick HAMON, Chargé de mission à la délégation pour l'action extérieure des collectivités locales et Secrétaire adjoint de la CNCD.



## *Annexe 5 : liste des membres associés au comité de pilotage*

ALPHAIZE Xavier : CNUCED  
BARCHICHE Damien : Stagiaire CERDI Clermont Ferrand  
BECHAUX Eléonore : Fédération des Parcs Naturels Régionaux  
BELLATOURE Solen : Ville de Grenoble  
BERTHET THOMAS Paule : MCNG-DGCID  
BISIAUX Rose Anne : Communauté Urbaine Dunkerque  
BIZZARI-GHERARDI : Assemblée de Corse  
BODINIER Gérard : Conseil Régional de PACA  
BOT Sandrine : UNAT  
BOULINEAU Céline : Stagiaire DAACL  
BREGEOT Ghislain : Cités Unies France  
BRIZOU Véronique : FNCDT  
BUOT Julien : Cités Unies France  
CALAN (de) Annie : HCCI  
CHAMBA-RENOUX Françoise : MT/DT/MAI  
CHEVALLIER Claire : MAP/DGER  
CIBERT Jean-Claude : AVSF  
CORREZE-LAINEE : CPTR  
DECOSTER Céline : Comité 21  
DELAUNAY Yves : Association des régions de France  
DOLLFUS André : ADC/T2D2  
DROCOURT Daniel : Ville de Marseille  
FADELANE Horya : LLSI  
GLANTENAY Florence : Conseil Régional d'Aquitaine  
GOTTARDI Agnès : MT/DT  
GRANDIN Alexis : Ville de Saint Quentin  
GREFEUILLE Laurent : Conseil Régional de PACA  
GUION Mathieu : AFVP  
HANNOUN Claude : TDS  
HOANG Xavier : Agence Française de Développement  
HOLM Olaf : FPNR  
ILEMOLI Sabrina : CNUCED  
KARINTHI Jean : Ville de La Roche sur Yon  
KELLER Michaël : Association des Maires de France  
KENNEDY Jean-Louis : Association des Maires de grandes villes de France  
KORB Andréas : Cités Unies FranceUF  
LAURENT Alain : BEIRA.CFP/T2D2

LECLUSE Nadège : Stagiaire DAECL  
LEGRAND Florence : Sénat  
LE MARCHAND Shabanna : Ville de Saint Briec  
LEOTARD Jean-Pierre : MT/DT/MAI  
LEVY Jean-Claude : DAECL  
LETHUILLIER Erwan : Conseil Régional des Pays de Loire  
MADEC Jean : MAAPR/DGER  
MANTEI Christian : AFIT  
MARTIN-GOUSSET Pierre : TDS  
MARTINEZ Élise : Coordination Sud  
MEURIS Fabien : Sénat  
MORGAN-PROUX Catherine : Université Clermont-Ferrand  
NOAILLY MARC : Conseil Régional de Rhône Alpes  
PAGES Serge : TETRAKTYS  
PAJOT Serge : IDD  
POUGNAUD Pierre : DAECL  
PRATS Michèle : ICOMOS France  
RASERA Carla : UNAT  
RIBIER Danielle : GRET  
ROCHEL Elodie : UNAT-FITS  
ROUSSEAU Laurent : Conseil Régional de Nord Pas de Calais  
SALOMON Max : Directeur MT/DT  
SCHEOU Bernard : TDS  
SEVRIN Geneviève : Conseil Régional de Nord Pas de Calais  
THORE Fabienne : Stagiaire CERDI  
TRAORE PEYTAVIN Coumba : FNLL/LLSI  
TULARD Marie José : Sénat  
VERGNES Gisèle : MAAPR/DGER  
WALTON Denis : AFD/CEFEB  
WAWAK Faustine : Conseil Régional de Nord Pas de Calais  
ZARAGOZA François : AFCCRE

# *Annexe 6 : grille d'analyse d'un projet*

## **Grille de lecture des démarches et d'écoute des partenaires pour des projets touristiques facteurs de développement local.**

### **1) Critères relatifs à l'environnement et au contexte de la démarche de développement touristique :**

- La démarche de développement touristique s'inscrit-elle dans un territoire sur lequel existe un processus organisé de développement local ? Quels sont les liens entre le volet tourisme et les autres volets ? (Le volet tourisme peut être préexistant à la démarche globale de développement ou en découler).
- La démarche touristique fait-elle référence à ou s'inscrit-elle dans une charte : charte qualité, code de conduite ou code éthique, ... ? Si oui, laquelle et quelle est son origine ?
- Y a-t-il une quelconque unité ou structuration du territoire porteur de la démarche (limites administratives, traditionnelles, géographiques, socio-économiques, éthiques, ...)?
- Quelle est la dimension du territoire ? Permet-elle l'appropriation de la démarche par la population et les structures de développement local, ainsi que l'association des populations à celle-ci ?
- Les démarches sont-elles portées ou initiées au départ par l'État, une "collectivité publique" ou institution locale, une structure locale collective ou un individuel ? ou par une structure extérieure au pays ? Quelle est l'évolution du "portage" ? (questions posées au cours des différentes phases du projet)
- Quelle est la situation géopolitique du territoire ? Est-il "sécurisé" ?

### **2) Critères sur le mode de développement :**

2.1 : Les démarches sont-elles en général des démarches de développement "endogène", c'est à dire s'appuyant sur les ressources locales (ce qui n'exclut pas un soutien externe) et le partenariat de la population locale pour définir leurs contenus ? Quel est le rôle du partenaire extérieur ?

2.2 : Quel est le montage financier des démarches ? Quels sont les résultats ? Comment sont-ils réinvestis ? Le retour sur investissement reste-t-il essentiellement sur place, c'est à dire les recettes liées au projet vont-elles à des opérateurs locaux, dans une logique de redistribution (structure locale de développement notamment) ?

2.3 : Qui décide de l'utilisation des revenus et de la forme de redistribution ? Qui ou quelle structure le gère ? Existe-t-il une forme contractuelle associant les populations locales à la structure de gestion ?

2.4 : Y a-t-il des financements internationaux : organisations internationales, groupe d'opérateurs ? Cela induit-il des exigences ou a-t-il une influence sur la démarche, lesquelles, quelles en sont les conséquences ?

### **3) Critères sur la nature du projet touristique :**

- Les démarches respectent-elles le patrimoine local : forme de l'hébergement, gestion de l'environnement et des ressources naturelles (problème des rejets, des déchets, de la ressource en eau, des ressources alimentaires, etc ...) ?
- Les démarches utilisent-elles en général les caractéristiques et les traditions locales dans l'accueil et l'animation touristique : activités proposées, niveaux de prestations assimilables par la main d'œuvre locale, ... ?
- Qui décide du type de prestations proposées aux touristes ?
- Quels sont les types d'emplois et d'activités créés ? Font-ils appel à de la main-d'œuvre locale ou extérieure au territoire ? S'appuient-ils sur des savoir-faire locaux ? Des qualifications complémentaires qui n'existent pas sur le territoire sont-elles demandées ? Y a-t-il des programmes de formations associés ?
- Les démarches sont-elles dimensionnées aux caractéristiques et ressources du pays ? Induisent-elles des investissements nouveaux ? Exemple : en terme d'accessibilité (moyens et voies de transport).
- Y a-t-il des garde-fous et mesures prévues pour éviter les dégradations, le pillage des biens culturels, le non-respect des valeurs traditionnelles, coutumières ou religieuses, les dérives en général ? Lesquels ?

### **4) Critères sur les partenaires externes (ici : français) :**

- Quel est le niveau institutionnel des partenaires étrangers ? Sont-ils porteurs d'une expérience de développement local forte sur leur propre territoire ? (existence d'un savoir-faire et d'une technicité reconnus) ?
- Quelle est la nature de l'appui technique apporté à la démarche ? (mise à disposition d'un technicien, voyages d'études et rencontres en opérateurs locaux, échanges d'informations réciproques, ressources matérielles et financières mises à disposition).
- Y a-t-il des actions de formation et quelles sont-elles ? Quel est le public des formations : populations locales, main-d'œuvre externe ?

## 5) Critères relatifs aux caractéristiques de la clientèle et à la commercialisation :

### 5.1 : Les touristes étrangers :

- dimensionnement du flux des clients aux caractéristiques des démarches et au respect des caractéristiques sociales et économiques locales : est-ce une préoccupation, comment est-ce traité ?
- les touristes sont-ils sensibilisés aux particularités et réalités locales (autres que les aspects touristiques traditionnels) ? Comment ?

### 5.2 : Les touristes locaux :

Les démarches s'adressent-elles aussi et sont-elles adaptées à des touristes/visiteurs nationaux (ou de la grande région géographique) ?

### 5.3 : Logique de commercialisation :

- Quels sont les circuits et modes de commercialisation ? La logique de commercialisation privilégie-t-elle un réseau de solidarité, basé sur une éthique participative du type "commerce équitable" ? ou bien est-elle mise en œuvre selon une démarche d'entreprise privée commerciale, mais intégrant la dimension du développement durable (et dont l'objectif est la recherche d'un équilibre financier et la maîtrise des flux) ?
- La commercialisation se fait-elle aussi ou surtout selon une organisation intégrée à un produit plus large ou plus traditionnel (exemple : produit faisant l'objet de circuits organisés dans le cadre de séjours balnéaires ou autres "classiques" dans le pays) ?

## 6) Mécanismes d'évaluation et résultats, retombées de la démarche

### 6.1 : Mécanismes d'évaluation :

- Des mesures des retombées et des évaluations sont-elles prévues ? certains des effets de la démarche sont-ils appréciés ? Comment, avec quelle régularité et par qui ?
- Y a-t-il un mécanisme pour caractériser la clientèle, les opérateurs, l'encadrement des activités, ... ?
- Cette évaluation est-elle ou peut-elle être construite avec les acteurs concernés et/ou les populations d'accueil ? A quelles conditions ?

### 6.2 : Retombées et évolutions :

- Quelles sont les retombées :
  - en terme de fréquentation, d'origine des clientèles, de retours financiers ?
  - en terme d'emplois créés : nombre, type, qualification, durabilité, précarité, populations bénéficiaires (hommes, femmes, ...) ?
  - en terme de satisfaction des clientèles ?

- Quelle est l'évolution des résultats dans le temps ? sur les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux ?
- Comment la dynamique locale a-t-elle évolué ? Y a-t-il des effets perceptibles des projets touristiques sur les modes de vie, les comportements, les rapports entre les habitants du territoire et entre ceux-ci et les visiteurs ?
- Quel est l'avenir recherché et/ou prévisible des démarches : autonomisation, ... ?

## **7) Difficultés rencontrées**

- Quelles ont été les difficultés rencontrées dans les démarches ?

## **8) Propositions**